

Crise politique au Mali : Le changement est irréversible

MALI

657

www.malikile.com

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 30 JUILLET 2020

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Radioscopie d'un gouvernement mort-né



Mali : Le M5-RFP condamné à la lutte



Crise au Mali : les députés défient la CEDEAO



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	Radioscopie d'un gouvernement mort-né.	P.4
Brèves	Situation sociopolitique du pays : Me Mamadou Ismaël KONATÉ s'est exprimé hier soir sur TV5 Monde.	P.11
	Mali : 22 morts et 21 blessés dans une collision	P.11
	Renforcement de capacité : L'ANPE vole au secours d'IMA Services	P.12
	Mali : Bientôt des jeunes officiers offerts par l'EMIA	P.12
	Sommet extraordinaire de la Cédéao : IBK fait une bourde	P.13
	Contre l'utilisation des enfants lors de manifestations politiques : La CONAFE-Mali interpelle les autorités maliennes	P.13
	Fin de mission pour le Général de Division Pascal Facon, commandant de Barkhane : Une cérémonie d'adieux organisée en son honneur	P.14
	Crise malienne : "La Cédéao est disqualifiée pour nous imposer une série de normes attentatoires à la Constitution"	P.14
Actualité	Covid-19 : Les filières agricoles dotées de kits de prévention	P.20
	Conseil d'Administration de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) : Sur 5000 auto-emplois, 3000 ont été créés en 2019/21	P.21
Politique	Mali : Le M5-RFP condamné à la lutte	P.22
	Crise politique au Mali : Le changement est irréversible	P.24
	Crise au Mali : les députés défient la CEDEAO.	P.25
Culture & société	L'enseignement privé catholique au Mali : Koundya Joseph, "mémoires et réflexions d'un enseignant"	P.28
International	Présidentielles : La Côte d'Ivoire engagée dans une voie sans issue	P.30
	Nouveau chef de la diplomatie burundaise : La première urgence est «l'amélioration de l'image du Burundi»	P.32
Sport	Fin de la premier League : Le champion, les heureux et les déçus	P.35

P.11



P.21



P.24



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Radioscopie d'un gouvernement mort-né

C'est à la faveur de la conférence de presse organisée par le Mouvement du 5 juin – Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) hier mercredi 29 juillet 2020 que Mahmoud Dicko a fait une révélation qui a fait sensation dans la salle. Il a en effet confirmé que Boubou Cissé, le Premier ministre du président IBK est passé chez lui la veille mais pour un entretien privé dont la teneur, déformée, a été diffusée par la radio internationale RFI. Choqué par la méthode, l'Imam Dicko a tenu à mettre les pendules à l'heure « **J'ai reçu un appel téléphonique m'informant que « mon fils » Boubou Cissé était déjà en mouvement vers mon domicile. Comme vous le savez, je ne refuse jamais de recevoir. A son arrivée, il m'a expliqué que l'objet de sa visite était d'obtenir mon intercession auprès des leaders du M5-RFP pour leur entrée dans le gouvernement qu'il essaie de mettre en place. Et que c'est à son père qu'il s'adressait. Je lui ai répondu que je ne saurais faire une telle démarche car moi-même ne demanderait à personne de rentrer dans ce gou-**

vernement. J'ai ajouté que mon conseil paternel était que lui-même démissionne pour son bien propre et pour le bien du Mali ».

Cette séquence, en elle seule, explique que le mini-gouvernement du 28 juillet 2020 et son futur complément ne saurait en aucun répondre aux attentes des maliens qui ne veulent plus ni du système, ni encore moins des hommes de IBK. Et qu'il n'aura sans doute pas longue vie.

Le moins accepté de ces hommes de IBK est plus justement le premier ministre Boubou Cissé réputé être le grand artisan des cabrioles du régime. Ses frasques financières et ses dossiers sulfureux ont été très souvent étalés dans la presse sans démenti, ni enquête ou autre conséquences politique, administrative ou judiciaire. Tout s'est passé comme si lui et son patron narguaient les maliens par la corruption avec son corollaire l'impunité élevées au rang de système de gouvernement. L'imam Mahmoud Dicko sachant tout cela, aurait pris une trop grande responsabilité en adoubant « son fils » dont la mission principale consiste

désormais à effacer les traces des malversations commises. Vaste programme.

L'ancien bâtonnier Kassoum Tapo, nommé garde des sceaux, ministre de la justice est un vieux complice du président Ibrahim Boubacar Keita. C'est eux deux qui ont organisé l'élection la plus doublement frauduleuse que le Mali n'ait jamais connue. En effet, comme par l'effet d'un deal passé entre les deux hommes, à IBK et ses candidats la victoire et à Me Kassoum Tapo la cagnotte. Pour lui permettre d'amasser le maximum de milliards, un décret a été spécialement signé pour soustraire la CENI des procédures ordinaires de passation des marchés publics. Les marchés de gré à gré, quasiment sans limite étaient « légalisés » et avec un commerçant notoirement connu sur la place, ils s'en sont donnés à cœur joie, sans limite. A la fin de sa mission Me Tapo s'est octroyé de belles villas en France et en Floride aux Etats Unis d'Amérique.

Après l'élection de Ibrahim Boubacar Keita en 2013 à la présidence de la République, les deux compères, qui ne se sont jamais perdus de vue ont repris leurs petits business avec



l'affaire des équipements militaires dont le cerveau était la société Guo Star qui s'est fait récemment payer près de 20 milliards de francs sur 69 milliards détournés. Son avocat principal s'appelait Kassoum Tapo, futur ministre de la justice, n'a pas hésité à soutenir que « la surfacturation n'est pas un crime ». C'est au regard de tous ces faits que les maliens ont de la peine à comprendre que c'est cet homme qui succède à Malick Coulibaly qui avait su leur redonner un peu d'espoir en engageant une farouche lutte contre la corruption. Le procureur Kassogué risque de se sentir bien seul.

Le nouveau ministre de la sécurité, le général de division Mbemba Moussa Keita, ancien Chef

d'Etat-major Général des armées a été publiquement désavoué et débarqué après les tragiques événements de Ogossagou (plus de 160 civils tués). Son honneur avait-il été injustement « livré aux chiens » ? Quoi qu'il en soit, il vient allonger la liste de très hauts responsables limogés pour faute grave et réhabilités sans explication aucune par IBK. Souvenons-nous des cas de Soumeylou Boubeye Maiga, Tieman Hubert Coulibaly, Kassoum Tapo, le général Abderhamane Baby ou encore le général Sidy Alassane Touré. Cette liste n'est pas exhaustive.

La reconduction de Tiébilé Dramé, réputé personifier la trahison même en politique est un mauvais signal sur la volonté de IBK de chan-

ger sa gouvernance. L'ancien compagnon et homme de confiance de Me Mountaga Tall, devenu directeur de campagne de Soumeïla Cissé qu'il a abandonné en rase campagne est le prototype achevé de ce que les maliens reprochent aux hommes politiques.

Quant à Boubacar Alpha Bah, organisateur des élections contestées, son rappel au gouvernement au moment ou lesdites élections sont au cœur d'une très grave crise sociopolitique étonne pour le moins.

La nouvelle équipe ministérielle, incluant le général Dahirou Dembélé confirmé à la défense et le banquier Abdoulaye Daffé a été annoncée bien avant son entrée en fonction. En effet, un des fils du Cherif de Niore, Moulaye Oumar a réuni autour de lui dans sa zaouia du quartier Hippodrome ses fidèles pour annoncer que son père souhaitait la confirmation de Boubou Cissé à la primature, celles du Général Dahirou Dembélé, de Boubacar Alpha Bah et de Tiébilé Dramé à leurs départements respectifs. Il demandait en outre le limogeage du général Salif Traoré du ministère de la Sécurité et de la protection civile. Il en a été ainsi.

Alors que de grâce, IBK n'aille pas tenir à ses pères, des discours sur l'incursion des religieux dans la sphère politique au Mali.

Il en est le seul responsable, le seul comptable et le seul bénéficiaire.

■ Yama DIALLO



Figaro du Mali



Démission des 31 députés sollicitée par la CEDEAO : Le nïet commence à s'amplifier
 Pour Marcelin Guenguéré il est hors de question qu'ils acceptent les injonctions de l'institution sous régionale : « Nous sommes élus pour cinq ans. La CEDEAO est libre de dire ce qu'elle veut. Mais nous sommes élus pour cinq ans. Donc, rien ne peut nous enlever avant les cinq ans à moins qu'on dissolve l'Assemblée nationale. »
 Poursuivant son désaveu envers la CEDEAO, l'honorable Guinguere va plus loin : « Sur les 31 députés, personne ne va démissionner. Cela est très clair et personne ne peut nous obliger à démissionner », Il rejette d'emblée la résolution de la CEDEAO sur le sort des députés dont l'élection est controversée suite à l'arrêt de la Cour constitutionnelle. Plusieurs manifestations ont eu lieu à Bamako et à l'intérieur du pays pour rejeter ces résultats. A Sikasso des heurts entre forces spéciales et manifestants ont fait des morts et de nombreux blessés



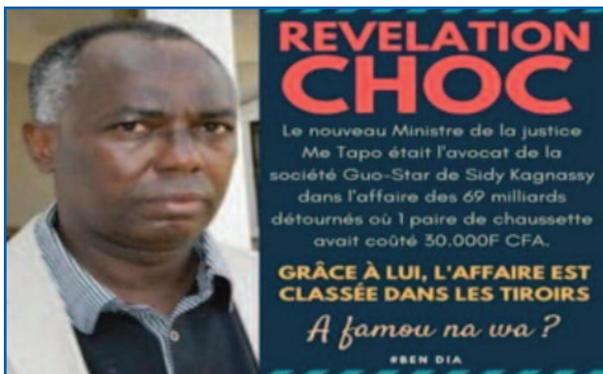
Mamoutou Tangara

Bon Alassane est désormais Coulibaly jusqu'à nouvel ordre.
 Koumabaaanaan



Kossa Maiga

L'espoir n'est plus permis au Mali !
 Piqué chez Nouhoum Togo



Mohamed Bagayoko

<<Ko bè ba don ko IBK ka fanga magni, nga an ka toyi a ka ka mandat tō laban>>
 Hum, n'té djigui é la, car i té nansongô da don.



Modibo Simbo Keita

CEDEAO, BCEAO et un jeune frère vient de me signaler CFAO aussi pour les 4x4 neuves...



La Tragédie est déjà Atroce en elle-même...

Des attendus dont on attend rien. Des considérant qui deconsidèrent. Nous voici dans l'impasse...Espérant que demain tout ira mieux. Bonne nuit à tous.

Oumar Niguizé Sinenta

Cette histoire d'Assemblée est un faux débat: ils veulent pas démissionner, DISSOUT.
 Franchement, ne perdons pas de temps sur quelque chose que tu as le pouvoir de résoudre sans rien demander à qui que ce soit.
 Nos problèmes sont ailleurs, vas négocier ça qu'on sorte de cette situation.



Sputnik France

Ce médecin pro-hydroxychloroquine se trouvant au centre d'une vidéo retweetée par Donald Trump affirme que ce médicament rend le port du masque et le confinement inutiles.
 La même professionnelle de santé a promu par le passé l'idée que les États-Unis étaient gouvernés par des «reptiliens» et que les problèmes gynécologiques étaient liés à des relations sexuelles avec des esprits du mal.



Bina Sogoba

Urgent!!! Le Directeur du carrefour des jeunes de Bamako Oumar Hamada Touré a été libéré .Merci



Moussa Dougoune

LE REFUS DE DISSOUDRE L'AN NE S'EXPLIQUE-T-IL PAS PAR LA CRAINTE D'UNE POSSIBILITÉ DE POURSUITE PÉNALE CONTRE CERTAINS DÉPUTÉS?



Perzan Evry

Je ne veux pas de bazin mais juste un boubou pour aller à la prière.
Le président #PAT



Mohamed Bagayoko

Le gnaga est serré... Ko malien bè ka sa, anw té démissionné. Allons seulement.



Seydou Oumar Traoré

Sanction N1: Les députés contestés ne pourront pas être membre du parlement de la CEDEAO ou voyager ds les 14 autres pays membres.



JCI Mali - Officiel

"Servir l'humanité constitue l'œuvre la plus noble d'une vie " est le dernier des principes fondamentaux du CREDO de la Jeune Chambre Internationale. Un principe que doit incarner tout citoyen actif, c'est ce qu'a compris notre frère, Agent de la Police Nationale du Mali, le Sergent-Chef Dramane KONE.

La fonction d'un policier est de faire respecter la loi, de maintenir l'ordre et d'assurer la sécurité publique.

Pour accomplir cette mission il doit être d'une conscience professionnelle et d'un comportement exemplaire, en plus de quelques-uns par le passé, le sergent-chef Dramane KONE s'est démarqué du lot.

En effet, il a été aperçu en service sous la pluie entrain de réguler la circulation à Bamako ; ce fait rencontra l'appréciation des membres du Sénat, particulièrement en ce temps qui court où la conscience professionnelle est en mal au niveau des services publics. Ainsi la Jeune Chambre Internationale Mali à travers le bureau du Sénat a décidé de faire un geste pour ce citoyen malien en guise de reconnaissance pour son exemplarité.

Un bélien, un imperméable, une botte de sécurité, une attestation de reconnaissance et une enveloppe contenant 100 000 FCFA lui ont été



remis ce mardi 28 juillet 2020 à la tour de l'Afrique par le bureau du Sénat au cours d'une cérémonie réunissant les autorités de la Police Nationale, le lauréat, les membres de la Jeune Chambre Internationale Mali à sa tête le Président Moustapha SANOGO.
Vivement d'autres citoyens exemplaires
#Développons_l_esprit_d_équipe



Mouhamed Mbr Haidara

URGENT :
A DIOILA ENCORE UN AUTRE DRAME.
Un jeune homme tue sa propre mère avec une machette, blesse sa marâtre et 06 autres personnes avant de se réfugier dans un puit .
L'acte s'est déroulé hier mardi 28 juillet 2020 dans un village à 11 km de Dioila .



RFI Afrique

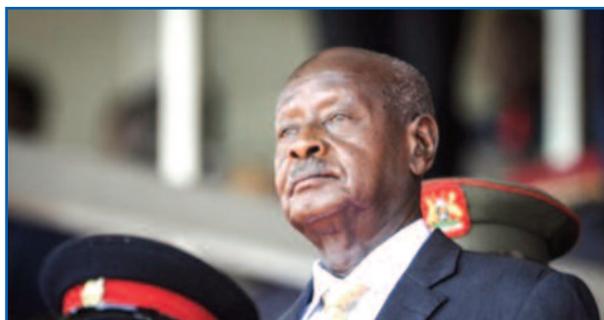
Ces dernières semaines, les partenaires et bailleurs de la Centrafrique ont annoncé débloquer plusieurs millions de dollars pour aider la Centrafrique à surmonter la pandémie de Covid-19.





Jeune Afrique

Le président ougandais Yoweri Museveni, au pouvoir depuis plus de 34 ans, a été désigné mardi candidat à la prochaine élection présidentielle prévue début 2021 par le parti au pouvoir, le Mouvement de la résistance nationale (NRM).



L'artiste et entrepreneur Akon confirme l'érection d'une ville futuriste sur les terres sénégalaises de ses ancêtres. Subtile combinaison de business, de conscience écologique et de culte de la personnalité. La chronique de Damien Glez



PINAL

Vigilance et connaître son Droit et son Devoir
A retenir :

- 1- le prix de la carte d'identité nationale est de 1 700 FCFA, y compris le prix d'un timbre de 500 FCFA et un autre de 200 FCFA ;
- 2- le certificat de résidence est gratuit, le citoyen ne doit rien payer ;



- 3- la carte NINA et la carte consulaire sont aussi valables que la carte d'identité nationale ;
- 4- en cas d'accident de la circulation routière, il n'y a aucun frais à payer pour que la police fasse le constat ;
- 5- pour l'acquisition du récépissé d'association, le citoyen ne doit rien payer à la Direction régionale de la Police ou au commissariat qui doit s'occuper de l'enquête de moralité ;
- 6- en cas de violence, le citoyen ne doit rien payer à la police, c'est-à-dire au commissariat afin que celui-ci intervienne. En termes claires, le citoyen ne doit pas payer le fameux frais de carburant ;
- 7- le policier n'a pas le droit de contrôler la validité de la vignette sans la présence d'un agent de la mairie ;
- 8- après chaque infraction, le citoyen doit exiger la quittance avant de payer la contravention ;
- 9- au cas où le citoyen voyage sans pièce d'identité nationale, il doit tout simplement payer 1 000 FCFA par 24h contre une quittance ;
- 10 - le certificat de perte est gratuit
- 11 - etc.

Au cas où un policier se comporte contrairement à ce qui en haut, le citoyen doit aussitôt dénoncer cela à la hiérarchie la plus proche. Aussi, le citoyen peut appeler un de ces numéros verts suivants : 80001115 // 80318011

Gouvernement du Mali

Communiqué N°149 #MSAS #Covid19
Situation de la maladie à coronavirus à la date du 29 Juillet 2020 :

- 01 nouveau cas
- 00 décès
- 08 patients guéris.



Le journal Afrique sur TV5MONDE

#Kenya : Depuis plus de dix ans, le Soudan, l'Égypte et l'Éthiopie se querellent à propos du Grand barrage de la Renaissance, installé sur un des affluents du Nil. Mais il y a déjà un autre barrage éthiopien, le Gibe III qui affecte les populations autour du lac Turkana



Radio Guintan

Gouvernement: 2 ministres à problème.
À peine le gouvernement connu que déjà 2 ministres posent problème.

Pour Me Kassim Tapo le problème c'est surtout sa gestion la Ceni mais aussi celui qu'il remplace Me Malick Coulibaly très connu pour sa lutte contre la corruption et l'impunité. Les 2 hommes apparaissent comme le jour et la nuit. Pour l'opinion publique c'est clair l'ibk à choisi le camp des affairistes contre la justice. Moussa Bemba Kéita lui est la victime du président qui l'a désigné comme le coupable dont l'incompétence a permis le massacre



d'Ogossagou.

Pour les maliens le Général est soit un incompetent qu'on veut imposer ou un innocent qu'lbk à présenté comme bouc émissaires de ses propres incohérences.

Dans 2 cas les gens demandent des explications et surtout des comptes.



Babacar Touré, le boss n'est plus.

Babacar Touré l'un des fondateurs et directeur de publication de Sud-Hebd, celui qu'on appelait affectueusement le boss n'est plus.

Pour cette moi cette nouvelle à quelque chose d'irréel. C'était il y a à peine un mois il m'appelait pour prendre de mes nouvelles comme il le faisait chaque fois qu'il passait au Mali. Sacré Boss une fois qu'on avait collaboré avec lui on faisait presque partie de sa famille. Homme généreux il se souciait de chacun et de tous. Il m'avait accueilli dans son bureau du 18 rue Raffanel à Dakar quand je lui avait expliqué que la bourse malienne comme les salaires des fonctionnaires venaient au hasard de la volonté des militaires à Bamako. Sa seule recommandation que je garde toujours à l'esprit: travaille dur, travaille très dur.

Merci grand frère, merci "sama mag" pour le coup de main qui m'a permis d'étudier à l'abri du besoin en travaillant.

Grand frère dors en paix, on continuera de travailler dur pour ne pas baisser la tête et tendre la main.



YERI Bocoum



Un car de #BANI transport aurais été hier soir arrêté par des hommes lourdement armés dans la nuit du mardi soir en partance pour GAO....

heureusement pas de blessés, ni d'enlèvement la sécurité aujourd'hui au mali .

source :un voyageur de ce même car..

sur #YBC l'actualité en temps réel.



Activiste Tv



JEUNESSE DE L'ALLIANCE ENSEMBLE POUR LE MALI (J-EPM).

Déclaration de soutien de la J-EPM à l'honorable Moussa Timbiné, Président de l'Assemblée Nationale et à l'ensemble des députés concernés par les décisions prises par la #CEDEAO.

La jeunesse de l'alliance Ensemble Pour le Mali (J-EPM) a suivi avec intérêt particulier le sommet extraordinaire de la CEDEAO de ce lundi 27 juillet 2020 au cours de laquelle il a été demandé instamment à ce que des mesures soient prises relatives aux questions institutionnelles plus précisément la démission immédiate des 31 députés dont l'élection est contestée y compris le Président du parlement.

La jeunesse de l'alliance Ensemble Pour le Mali (J-EPM) a été sur-

prise de constater que dans la même proposition que ces démissions ouvriront la voie à des élections partielles qui feront sans nuls doutes l'objet à des nouvelles contestations.

Il s'agit de donner une occasion sans précédent de réaliser qu'un changement de résultat est possible après un arrêt rendu par la cour constitutionnelle ce qui va ouvrir la porte à toutes sortes de violence post-électorale.

La jeunesse de l'alliance Ensemble Pour le Mali (J-EPM) rappelle à la CEDEAO que dans leur souci de respecter l'État de droit en confortant la constitution malienne dans la résolution de cette crise, ne doit nullement vouloir forcer la démission des députés élus suite à un arrêt rendu par la cour constitutionnelle.

La CEDEAO qui se veut être résolument engagé à faire respecter la constitution se trouve malheureusement sur cette proposition en violation flagrante de la de la même constitution de vouloir forcer la démission volontaire de certains députés démocratiquement élus par le peuple malien suite à l'arrêt de la cour constitutionnelle.

La jeunesse de l'alliance Ensemble Pour le Mali (J-EPM) invite la CEDEAO de s'inscrire dans la dynamique de tel sorte que les Maliens aient foi de leurs institutions.

C'est pourquoi, nous jeunesse de la majorité présidentielle à l'unanimité sommes tous parvenus à la conclusion que l'honorable MOUSSA TIMBINÉ est et demeure le Président de l'Assemblée Nationale.

La jeunesse de l'Alliance Ensemble Pour le Mali (J-EPM) apporte tout son soutien à l'honorable MOUSSA TIMBINÉ et aux autres députés concernés par ladite proposition.

En conséquence, nous jeunesse de la majorité présidentielle, soucieux du devenir du pays, appelons la CEDEAO de reconsidérer sa propo-

sition en vue de s'inscrire dans le strict respect de la constitution Malienne.

#CriseSocioPolitique #Mali



Bacary Camara



Urgent

Vers la création d'un nouveau « front républicain » pour défendre les 31 députés élus par la Cour constitutionnelle.



Situation sociopolitique du pays : Me Mamadou Ismaël KONATÉ s'est exprimé hier soir sur TV5 Monde.



A propos de la sortie du premier ministre sur la formation d'un éventuel gouvernement d'union nationale.

-Mamadou Ismaël KONATÉ : "[...] J'ai entendu la complaisance du premier ministre aujourd'hui, c'est du bric-à-brac que l'on fait. Au lieu d'aller chercher derrière les hommes lésineux et les personnes qui nous représentent, on va aller simplement débaucher les hommes pour les proposer des postes ministériels dans une dynamique de gouvernement d'union nationale. Ce n'est pas ça que l'on peut résoudre le problème de fond. La question fondamentale aujourd'hui c'est que, la légitimité du président de la République a été ébranlée. Et parlant de cette légitimité, c'est la gouvernance du président, cette impuissance de mettre en place d'un système de justice convenable, cette incapacité à tenir l'État et cette fraude absolue qui a gangrené tout dans l'histoire..."

TV5-Ibrahim Boubacar Keita ressort renforcé ou affaibli lors de ce sommet de la CEDEAO ?

MIK: "Mais c'est ça le drame. C'est que, en perte totale de légitimité au plan interne et national, il va aller en quête de légitimité, de souveraineté à l'extérieur. Cette démarche de la CEDEAO aujourd'hui est l'honnête compréhensible. Vous voyez, une personne qui depuis deux mois ne soit aller sur son propre territoire, court aujourd'hui dans le cadre d'une visioconférence de quelques heures et y revient auréolé.... C'est la question de légitimité du président de la République qu'il faut parler"

Demission des 31 députés contestés y compris le président du parlement.

TV5: D'un point de vue du droit et de la loi, est-ce possible?

-MIK: "C'est d'autant plus paradoxale, c'est le peuple, en tout cas c'est une bonne partie du peuple qui a demandé la démission du Chef de l'État lui-même pour les considérations liées aux faits qu'il constate une certaine incapacité à donner une suite au Mali. Ce que l'on refuse au plan constitutionnel, au peuple du Mali, c'est bien que l'on exige des députés à l'Assemblée Nationale. Ces 31 députés sur les 147 ont été élus dans les mêmes conditions que les 116 que l'on veut protéger. Les 31 députés à qui, l'on exige une démission aujourd'hui, c'est une hé-

Mali : 22 morts et 21 blessés dans une collision



Une collision entre un minibus et un poids lourd dans le sud du Mali a été fatale à au moins 22 personnes. Le mauvais état des axes routiers a été par le passé source de tensions sociales.

Le bilan provisoire est de 22 morts (dont 19 sur place) et 21 blessés dont 7 cas graves selon le Ministère des Transports malien.

Le bilan est lourd et risque de l'être encore davantage. Vingt-deux personnes ont été tuées et 21 blessées, dont sept gravement, dans une collision entre un minibus et un poids lourd dans le sud du Mali.

L'accident s'est produit aux environs de 9 heures (11 heures à Paris) sur la Route nationale 26 qui relie la capitale Bamako à la Guinée, entre Kangaba et Bancoumana, selon un communiqué du ministère des Transports.

Des axes routiers en mauvais état

« Tous les blessés ont été évacués à l'hôpital Gabriel Touré de Bamako pour leur prise en charge dans les services d'urgence médicale », a indiqué la direction régionale de la Protection civile de Koulikoro, selon le site ivoirien Yecllo.

L'excès de vitesse et le non-respect du Code de la route sont en cause, selon le ministère. Les accidents de la route sont nombreux au Mali, où le mauvais état des axes routiers a été par le passé source de tensions sociales.

Le ministère a appelé les usagers à la plus grande prudence, « surtout en cette veille de la fête » de l'Aïd-El-Adha (également appelée Aïd-El-Kébir), qui commence vendredi, et qui est synonyme de nombreux déplacements dans un pays largement musulman comme le Mali.

La route reste le moyen de transport de marchandises et de personnes le plus utilisé dans ce pays d'Afrique de l'Ouest sans accès à la mer.

résie en droit que vouloir prétendre à faire démissionner 1 député de l'Assemblée nationale peu importe les modes suivants lesquels, il a été élu. Il a été consacré et proclamé par un arrêt de la Cour constitutionnelle, le même qui a proclamé les 116 autres.

La vraie justice, la véritable requête équité voudrait sans doute qu'on puisse dissoudre l'Assemblée nationale. Et qu'attend le président de la République pour faire cela. C'est ça la vraie justice".

Transcrit par Yacouba Coulibaly

Renforcement de capacité : L'ANPE vole au secours d'IMA Services



Dans le cadre des missions à eux confiées par les autorités, l'ANPE travaille pour le renforcement des capacités des entreprises existantes mais également dans le processus de création d'entreprise.

Aussi la création des emplois en faveur des personnes en situation de handicap et l'emploi féminin est l'une des missions essentielles.

C'est fort de ce constat que IMA Services, une entreprise spécialisée dans l'événementiel créé par un groupement de femmes, a bénéficié d'un appui financier de l'ANPE. C'était à la faveur d'une cérémonie organisée par l'ANPE le vendredi, 24 juillet 2020, au ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

La cérémonie somme toute modeste était présidée par le secrétaire général du département de l'Emploi, Drissa Guindo. On notait la présence du chef de cabinet, du directeur général de l'ANPE, Ibrahim Ag Nock, et la promotrice d'IMA Services représentée par sa gérante.

Dans ses propos introductifs, le chef de cabinet du département a parlé des actions de l'ANPE en faveur de toutes les couches socioprofessionnelles en vue de leur épanouissement dans des emplois décents facteurs de stabilité et de pérennisation des entreprises.

Le directeur général de l'ANPE, Ibrahim Ag Nock, en situant l'événement dans son contexte, dira que le choix porté sur IMA Services (spécialisé dans l'événementiel n'est pas un hasard, soulignant qu'il intervient après un travail minutieux effectué par ses services techniques.

Le directeur général a remercié la représentante de la promotrice pour les services de qualité que rendent IMA Services avant de leur demander de faire une utilisation rigoureuse de la subvention ainsi obtenue. Cette subvention servira également à créer et à consolider une dizaine d'emplois.

Quant à la représentante de la promotrice, Mme Bernadette Coulibaly, dans une présentation succincte de son entreprise située à Tabacoro logements sociaux, elle dira que son entreprise est créée par les femmes dans le domaine de l'événementiel à savoir mariage, baptême, les grandes réceptions, cérémonie, diner, gala et soirée, etc., a sollicité et obtenu de l'ANPE une subvention pour la consolidation et la création d'emploi.

Elle dira que c'est le lieu de remercier le directeur général pour son at-

Mali : Bientôt des jeunes officiers offerts par l'EMIA



Les préparatifs pour recevoir le chef suprême des armées pour la prestation de serment des cadets des officiers sont déjà en cours. Il s'agit là de la 41ème, la 42ème promotion et les officiers du cycle spécial de l'Ecole militaire interarmes de Koulikoro (EMIA).

Les responsables du Centre d'Instruction Boubacar Sada Sy de Koulikoro (CIBSSK) et les Elèves Officiers d'Actives (EOA) sont à pied d'œuvre pour la sortie de ces trois promotions.

La 41ème promotion qui compte une soixantaine d'élèves officiers environ, a 9 étrangers. Celle de la 42ème comprend plus d'une trentaine d'officiers dont 15 étrangers et les spécialistes qui dépassent la quarantaine sont issus des écoles de formation d'officiers des pays partenaires du Mali. Ils suivent simplement un cycle d'adaptation pour certains durant trois mois et d'autres un cycle académique. Toutes ces promotions comptent des filles en leurs seins.

La 41ème promotion, il faut le signaler, est la dernière du cycle classique des trois ans. La 42ème promotion, la première de la réforme de l'école a eu un cycle normal de deux ans.

Pour l'instant des EOA s'entraînent afin de donner un éclat solennel à leur cérémonie de sortie tout en respectant les gestes barrières afin d'éviter la propagation de la pandémie à Coronavirus.

FAMa

tention soutenue aux femmes et aux personnes en situation de handicap. Elle a pris l'engagement de respecter les clauses de la subvention.

Le secrétaire général du ministère, M. Drissa Guindo, a salué les efforts de la direction générale de l'ANPE dans le cadre de ses missions qu'elle a accomplies au grand bonheur de ses usagers avant d'ajouter que le ministre sortant, Me Jean Claude Sidibé, avait donné des instructions dans ce secteur sensible de l'emploi féminin qui viennent d'être prise en compte

Monsieur Guindo a aussi donné des conseils utiles à la promotrice pour l'utilisation correcte de la subvention. Il a remis officiellement la subvention à la représentante de l'entreprise IMA Services...Lire la suite sur au Mali

Source ANPE/DC

Sommet extraordinaire de la Cédéao : IBK fait une bourde



Participant au sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la Cédéao sur la situation sociopolitique au Mali, le président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita, aurait eu des mots très durs à l'égard de l'opposition et de l'imam Mahmoud Dicko, selon le correspondant de Radio France international (RFI) à Niamey, Moussa Kaka. « IBK a eu des mots très durs à l'égard de l'opposition et de l'imam Dicko. Selon le président Ibrahim Boubacar Kéita, le but de ces manifestations organisées par l'imam Dicko est de conduire à une transition dirigée par le célèbre marabout et qui devrait ouvrir la voie à un Etat islamique. Selon IBK, c'est la rançon de guerre de l'imam Dicko tout en dénonçant l'arrogance de ce marabout, IBK a parlé d'un coup d'Etat rampant », a déclaré Moussa Kaka, correspondant de RFI à Niamey. La présidence de la République du Mali s'est empressée de démentir les propos du journaliste. « Le correspondant d'une radio étrangère en poste dans une capitale d'un Etat membre de la Cédéao prête au président Ibrahim Boubacar Kéita des propos musclés contre l'imam Dicko lors du Sommet extraordinaire tenu ce 27 juillet 2020 sur la crise malienne. Les déclarations dudit correspondant sont entièrement fantaisistes », a affirmé la présidence de la République sur sa page Facebook sans publier l'intégralité de l'intervention d'IBK lors du sommet extraordinaire de la Cédéao de ce lundi.

Si les propos prêtés par Moussa Kaka au président de la République, Ibrahim Boubacar Kéita, sont confirmés, ils constitueraient une bourde d'IBK. En effet, ces propos interviennent au moment où l'imam Mahmoud Dicko appelle à l'apaisement. Considéré comme l'un des plus modérés des contestataires, l'imam Dicko a pesé de tout son poids pour que le Mouvement du 5-Juin/Rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP) renonce à sa demande de démission du président de la République.

Le 19 juin 2020, le comportement de l'imam Dicko a été salué par une grande partie de la communauté internationale pour avoir réussi à calmer les manifestants qui voulaient monter à Koulouba pour aller remettre la lettre de démission à IBK.

En cette période de trêve décidée par le M5-RFP dans ses manifestations de désobéissance civile, IBK doit éviter ce genre de propos susceptibles d'envenimer la situation sociopolitique dans notre pays. Il doit au contraire travailler à trouver les voies et moyens pour enclencher un dialogue qui pourra définitivement mettre fin à cette crise.

Abrahamane Diamouténé

Contre l'utilisation des enfants lors de manifestations politiques : La CONAFE-Mali interpelle les autorités maliennes



Le vendredi dernier, suite à l'utilisation des enfants lors d'un meeting organisé par un mouvement de la place, la CONAFE-MALI à travers un communiqué interpelle les autorités maliennes et les forces vives de la Nation à appuyer les acteurs de la protection des enfants dans leur lutte contre l'utilisation de ces derniers à des fins politiques.

Selon Boncana MAIGA, Président de la CONAFE, la CONAFE-Mali a constaté avec une très grande inquiétude et une profonde amertume l'utilisation des enfants par certains acteurs politiques dans le cadre d'une activité de mobilisation tenue le 25 Juin 2020 à Bamako. A en croire le président Maiga, la CONAFE-Mali tient, une fois de plus, à rappeler à la population malienne en général et aux acteurs politiques en particulier, que la place des enfants est ailleurs que sur le terrain politique. A ce titre, il est impératif pour tous les acteurs de cesser d'exploiter les enfants en les manipulant de diverses manières. Pour lui, les enfants ne doivent pas être utilisés dans des manifestations « populaires et politiques » comme vient de constater la CONAFE et ses partenaires, le 25 juin 2020 lors d'un meeting organisé par un mouvement politique de la place. La CONAFE-Mali à travers son président a lancé un appel aux autorités et à toutes les forces vives du Mali, y compris les parents, pour qu'ils redoublent d'efforts afin d'appuyer les acteurs de la protection de l'enfance dans leur lutte contre l'utilisation des enfants à des fins politiques, utilisation qui les expose à de réels dangers et est contraire aux principes de la participation de l'enfant. Dix jours après la célébration de la Journée de l'Enfant Africain, qui commémore le massacre des enfants de Soweto, nous rappelons les risques encourus par les enfants lors des manifestations et mobilisations populaires qui sont nombreuses surtout dans le contexte actuel: mouvements de masse, enlèvements, contaminations, blessures, égarements, mort etc. "Nous profitons de cette occasion pour exhorter les acteurs politiques à davantage œuvrer pour améliorer les conditions de vie des enfants du Mali, dont le quotidien reste la pauvreté, le non accès aux services sociaux de base, les meurtres, la fermeture des écoles, la mendicité, l'exploitation, etc. Cela en violation des instruments adoptés et ratifiés par le Mali (Convention Relative aux Droits de l'Enfant, Charte Africaine des Droits et du Bien Être de l'Enfant), a-t-il conclu.

Ben Chérif

Fin de mission pour le Général de Division Pascal Facon, commandant de Barkhane : Une cérémonie d'adieux organisée en son honneur



Le lundi dernier, le Commandant sortant de la Force Barkhane a présenté ses adieux à la hiérarchie militaire malienne. En effet, le Général de Division Pascal Facon, en fin de mission au Mali, a été reçu pour la circonstance par le Secrétaire Général du Ministère de la Défense, le Général Fané, et le Chef d'État-major Général des Armées au Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, en présence de l'Ambassadeur de France au Mali.

Au cours de cette cérémonie d'adieux, le Général de Division Facon Commandant de la Force Barkhane depuis une année, a été élevé au grade de Commandeur de l'Ordre National du Mali à titre étranger par le Secrétaire général du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, le Général Fané.

Aussi, le visiteur a aussi reçu des cadeaux de la part de la hiérarchie militaire malienne. Le Général de Division Pascal Facon s'est dit heureux d'être décoré au terme de sa mission, toute une marque de reconnaissance et d'amitié qu'il mesure à sa juste valeur.

Il a rappelé les épreuves, mais surtout les nombreux succès sur le terrain durant son séjour à la tête de la Force Barkhane. Ensuite, il a évoqué les opérations qui se déroulent sur le territoire malien contre les Groupes Armés Terroristes (GAT), avant de saluer l'opération "Takuba" qui se met en place et la Force Conjointe du G5 Sahel.

Pour le Général Facon, la coopération va dans le bon sens. D'où tout son optimisme quant à la lutte contre le terrorisme au Mali et dans le Sahel. La force Barkhane, faut-il le rappeler, poursuit son effort dans la région du Liptako-Gourma et concentre son action dans la lutte contre les groupes armés terroristes dans la région dite « des trois frontières ». Des statistiques disponibles, le mois dernier, es avions de la force Barkhane ont réalisé 112 sorties, parmi lesquelles 26 sorties chasse, 42 sorties ISR et 44 missions de transport ou de ravitaillement.

On a également appris que la réactivité du Groupement tactique désert aérocombat (GTD-A), au sein duquel sont réunis l'ensemble des hélicoptères de Barkhane, permet une prise en charge rapide du blessé dès lors qu'une évacuation sanitaire est nécessaire. Cette réactivité est de mise pour un blessé français comme pour n'importe quel blessé des forces partenaires.

Dans la logique du partenariat de combat, qui irrigue profondément l'action de Barkhane au Sahel, le Rôle 2 malien de Gao sera de nouveau associé au Rôle 2 français, une fois la pandémie de Covid-19 totalement

Crise malienne : "La Cédéao est disqualifiée pour nous imposer une série de normes attentatoires à la Constitution"



Franchement, je peux me tromper mais je ne vois aucune logique dans les conclusions des chefs d'État de la Cédéao notamment en ce qui concerne l'application des pouvoirs exceptionnels conférés au président de la République par l'article 50 de notre Constitution si l'on sait qu'une telle application est tributaire des consultations des présidents de l'Assemblée nationale, de la Cour constitutionnelle et du Haut conseil des collectivités ; et pour cause :

1. Le Haut conseil des collectivités est de facto illégal du fait de l'expiration de son mandat depuis 9 ans environ ;
2. Il n'y a plus de Cour constitutionnelle du fait de l'abrogation (illégal) du décret de nomination du reste de ses membres par le président de la République ;
3. Pas non plus de président de l'Assemblée nationale puisque la même Cédéao exige sans délai sa démission, car faisant partie des 31 députés contestés.

Ces contradictions irresponsables constituent des violations graves de notre Constitution et même des textes de la Cédéao.

En tout état de cause, si au nom de l'ordre constitutionnel et du protocole de la Cédéao relatif à la gouvernance et à la démocratie, elle réfute la démission du président de la République, il est évident aujourd'hui, qu'elle est disqualifiée pour nous imposer une série de normes attentatoires à la Constitution comme propositions de sortie de crises ou comme amorces d'un processus de normalisation.

Aussi longtemps que les consultations en cette matière restent constitutionnelles, elles demeureront obligatoires, la Cédéao n'y pourrait rien sauf par violation des textes dont elle exige le respect strict.

Je dénonce ce balbutiement de toutes mes forces et le combat à jamais.

Aussi, je demeure convaincu que la mise en mouvement de l'article 50, qui requiert d'énormes sacrifices sociaux, humains, techniques et intellectuels, sonnera le glas de la fin. Adviene que pourra !

Ibrahim Djibrilla MAIGA

sous contrôle. Ce partenariat vise à diffuser les connaissances techniques et chirurgicales, mais aussi à partager les bonnes pratiques dans le domaine de l'éthique des soignants.

Yama DIALLO

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

OCLEI

EN **10**
QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

1. Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

2. Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

3. Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

4. Quelle est la composition de l'OCLEI ?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandat des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
 - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
 - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
 - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public déclare son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'étranger. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; Les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'ordonnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;

- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI ?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs ;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

Adresse de l'OCLEI

BAMAHO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN
Tel : +223 2029 12 29 / Numéro vert : 80 00 22 22
Boite Postale : E3977
Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml

Covid-19 : Les filières agricoles dotées de kits de prévention

Le Projet de financement inclusif des filières agricoles (Projet inclusif) a procédé, ce mardi, à la remise symbolique de kits sanitaires et de communication à l'Association professionnelle des systèmes financiers décentralisés (APSF) au profit de ses partenaires, à savoir les Organisations professionnelles agricoles (OPA), les Petites et moyennes entreprises agricoles et Petites et moyennes industries agricoles (PMEA/PMIA) et les Systèmes financiers décentralisés (SFD). Ces lots d'une valeur de 98 millions de Fcfa sont composés de 604 kits de lavage des mains, de gants, de masques en tissu local standardisé, de savons liquides, de gels hydroalcooliques et d'appareils de mesure de température multifonction.

L'événement était co-présidé par les secrétaires généraux du ministère de l'Agriculture et celui de la Promotion de l'investissement privée, des Petites et moyennes entreprises et de l'Entrepreneuriat national, respectivement Lassine Dembélé et Drissa Berthé. C'était en présence du directeur du Projet inclusif, Dra-

mane Sidibé.

Adama Camara a, au nom de toute la famille de la micro-finance et du conseil d'administration de l'APSF, félicité et remercié le Projet inclusif pour cette belle initiative de doter l'Association de matériels de protection contre la Covid-19 et de communication pour faciliter le télétravail.

De son côté, le directeur du Projet inclusif a indiqué que dans le but de réduire les effets de la crise sur les activités du secteur privé rural, le gouvernement, avec l'accompagnement du FIDA, du Royaume du Danemark et du Canada, a mis en place un comité technique chargé de faire des propositions de solutions susceptibles de construire la résilience des OPA, PME/PMIA et SFD face à la Covid-19.

Pour sa part, la représentante des partenaires techniques et financiers, Mme Manda Sissoko, a souligné que ce geste symbolique permettra aux structures bénéficiaires d'avoir des moyens de protection et de prévention adéquats contre le coronavirus, qui continue de

faire des ravages à travers le monde. Pour le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Lassine Dembélé, les réflexions menées par le comité technique à travers les sous-commissions de travail formées ont permis d'identifier les appuis à l'endroit des OPA, PME/PMIA et SFD. Pour ce qui concerne les OPA, il a parlé de la mise en place des appuis financiers, dans le domaine de la diversification des activités agricoles, en équipement et petits matériels et de l'assurance agricole, ainsi que des appuis en termes d'accès à l'information.

S'agissant des PME/PMIA, le secrétaire général a déclaré que les appuis seront orientés vers la mise en place des appuis financiers, la mitigation des problèmes liés à l'écoulement des produits sur le marché, la facilitation de l'accès aux matières premières, l'incitation à produire pour le marché local et la promotion des filières céréales sèches et produits de cueillette. En parlant des SFD, Lassine Dembélé a évoqué la mise en place de comité de gestion de crise, la réorganisation du travail, etc.

Il faut rappeler que le Projet de financement inclusif des filières agricoles a été initié par le gouvernement avec l'appui financier du FIDA, du Danemark et du Canada.

■ Siné S. Traoré



Conseil d'Administration de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) : Sur 5000 auto-emplois, 3000 ont été créés en 2019

Le mardi 21 juillet 2020, au Centre de Perfectionnement et Reconversion (CPR) sous l'égide du Président du Conseil d'Administration (PCA), M. Issa Bengaly, s'est tenue la 40ème session ordinaire du Conseil d'Administration (CA) de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) en présence du Directeur Général de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE), M. Ibrahim Ag Nock, en présence des autres administrateurs de l'Agence. Cette session a permis aux administrateurs de passer en revue le rapport d'activités et le rapport du commissaire aux comptes et à donner des avis en vue d'une meilleure orientation de l'Agence. Selon Issa Bengaly, président du Conseil d'Administration, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Développement (PSD), « nous avons engagé l'ANPE dans la voie de son repositionnement sur le marché du travail. Sa direction générale s'est dotée conséquemment de stratégie et d'outils pour matérialiser cette nouvelle orientation fondée sur un volontariat axé sur la recherche de résultats ».

A l'en croire, ce rapport reflète donc la nouvelle orientation prônée par le Plan Stratégique de Développement (PSD) pour une intensification plus accrue sur le terrain des activités liées à la promotion de l'auto-emploi à travers la création et le soutien aux Petites et Moyennes Entreprises (PME).

« Il est élaboré sur la base du programme d'activités 2019 adopté par notre instance. » A-t-il précisé tout en retraçant les objectifs du Plan Stratégique de Développement (PSD) à savoir, l'état d'exécution des activités par objectif stratégique immédiat du PSD, l'état d'exécution des activités par domaine d'intervention et les principaux résultats obtenus au cours de l'exercice.

« Malgré quelques difficultés, notre Agence a pu exécuter son Plan de Travail Annuel (PTA) 2019 dont la réalisation est allée à hauteur de 87% sur l'ensemble des activités programmées. »



Selon M. Bengaly, c'est le lieu de « réitérer mes remerciements aux plus hautes autorités pour leur accompagnement constant au secteur privé à travers l'action des structures parmi lesquelles l'ANPE, un acteur incontournable ».

« En votre nom, j'exhorte la Direction Générale à poursuivre les efforts dans le cadre de la recherche d'idées et d'actions novatrices en faveur de la promotion de l'emploi », a ajouté le PCA.

Quant au Directeur Général, M. Ibrahim Ag Nock, il dira que : « L'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) a réalisé des progrès notamment autour de la réalisation des activités à hauteur de souhait, ceci est conforme à la planification que nous avons longuement établi au titre du Plan Stratégique de Développement et dans ce sillage d'atteindre des résultats, il faudrait noter que dans le domaine pas le seul acteur mais c'est notre petite contribution au niveau de l'échiquier du d'intervention au niveau de l'ANPE, nous avons au titre de 2019

effectué 1.700 placements qui veulent dire emploi salarié. » « Au niveau de l'emploi salarié, sur une prévision de 5.000 auto-emplois que nous devrions générer, en 2019, nous avons fait 3.000 a-emplois dans le cadre du projet emploi de l'ANPE et de ses partenaires bancaires », a aussi précisé le DG de l'ANPE. En terme de difficulté, M. Ibrahim Ag Nock fera aussi savoir qu' « il faudrait reconnaître que cette année nous avons connu un fléchissement au niveau des placements ; mais aussi la faible création de la valeur ajoutée au niveau de Petites et Moyennes Industries-Petites et Moyennes Entreprises (PMI-PME.) Avant de terminer, il dira qu'en 2020, l'ANPE résoudra ces difficultés par le renforcement de la prospection au niveau des entreprises afin de dénicher le meilleur besoin et de satisfaire en terme de mise en réalisation des demandeurs d'emplois mais aussi le renforcement des capacités de ces demandeurs d'emplois.

■ Ben Chérif

Mali : Le M5-RFP condamné à la lutte



Au plan sociopolitique, le Mali n'a jamais connu une situation comme celle qu'il vit depuis le 05 juin 2020 où toutes les voies de recours des canaux traditionnels de résolution des conflits ont été explorées en vain. Des notabilités aux familles fondatrices de Bamako en passant par les responsables religieux toutes confessions confondues et l'ensemble de la société civile, tous ont déployé des efforts en vue de rapprocher le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP) et le pouvoir d'Ibrahim Boubacar Kéita, IBK, sans parvenir à concilier les parties au conflit. Ainsi, au plan national, la médiation est dans l'impasse totale sans doute parce que les uns n'ont plus d'arguments à faire valoir ou que les autres se sont abstenus car déçus de n'avoir pas été traités eu égard à leur rang social. Il ne reste plus que la voix de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dont les décisions suite au Sommet extraordinaire du lundi, 27 juillet 2020, viennent d'être rejetées par le M5-RFP malgré les menaces de sanctions brandies par l'organisation sous régionale contre les leaders de l'Opposition politique malienne. En refusant de revoir ses

revendications, notamment la démission d'Ibrahim Boubacar Kéita, IBK, et de son régime, le M5-RFP est condamné à poursuivre la lutte jusqu'au bout.

Les décisions du sommet extraordinaire de la CEDEAO du lundi dernier ont largement profité au Président IBK car l'organisation sous régionale a apporté son soutien ferme au chef de l'État. En effet, les chefs d'État de la CEDEAO n'ont fait qu'entériner les conclusions des missions qu'elle avait dépêchées au Mali sans la

moindre concession à l'endroit du M5-RFP. Pire, l'organisation sous régionale a assorti ses décisions d'une menace de sanctions contre les responsables du M5-RFP qui s'opposeraient à la mise en œuvre des dites décisions. Or le CS/M5-RFP vient de rejeter en bloc les résolutions de la CEDEAO rendant impossible tout dialogue tant les positions paraissent inconciliables. Le Premier ministre Boubou Cissé l'a sans doute compris lui qui vient de rendre visite à l'imam Mahmoud Dicko ce mardi, 28





juillet 2020, pour que celui-ci intercède auprès des leaders du CS/M5-RFP en vue de les convaincre à entrer au Gouvernement.

Comme l'a dit Me Mountaga Tall à propos d'une éventuelle participation au prochain Gouvernement, le M5-RFP n'est « ni demandeur ni preneur ». C'est donc l'impasse totale dans la crise sociopolitique au Mali laquelle paralyse totalement tous les domaines de l'activité socioéconomique et politique du pays. Le salut ne devrait venir que des responsables religieux musulmans, que sont Mahmoud Dicko et le Chérif de Nioro. En effet, le Chérif de Nioro jouit d'un grand respect de l'Imam Mahmoud Dicko qui est la caution morale de la contestation du M5-RFP contre IBK. Or le Chérif de Nioro, selon des sources sûres, ne serait pas opposé au maintien d'IBK et de son Premier ministre Boubou Cissé. Il se murmure même que les six ministres qui viennent d'être nommés sont de sa liste proposée à IBK. Si jamais le Chérif de Nioro demandait à l'Imam Dicko de revoir sa position, il y a peu de chance que celui-ci le contredise.

Cependant, il n'est pas sûr que Mahmoud Dicko, malgré son aura, arrive à infléchir la position du M5-RFP. En effet, depuis le vendredi, 10 juillet 2020, l'Imam n'a pas été vu aux côtés de ses alliés. Il se murmure même que le chef religieux s'est démarqué de toutes violences comme forme de revendication. C'est pourquoi on peut penser qu'il est dans une certaine mesure dépassé par les événements et qu'il ne soit plus l'autorité morale qui au départ avait une grande emprise sur le M5. Le M5-RFP est aujourd'hui celui qui tient le levier de la contestation contre le pouvoir d'IBK et il n'est pas dans la dynamique du dialogue avec

le pouvoir non seulement parce qu'il exige plus que jamais la démission du Président de la République et de son régime, mais aussi parce que la mort de 23 manifestants lors des journées de répression des 10, 11 et 12 juillet 2020 pèse sur les consciences. Toute participation du M5-RFP au Gouvernement serait perçue par la jeunesse du mouvement comme une trahison. Il s'agit donc d'une question d'éthique dont les ressorts échappent très souvent à l'action politique.

A moins d'une concession extraordinaire de la part d'IBK, on ne voit pas comment celui-ci pourrait donner au M5-RFP les raisons de reconsidérer sa position. Pour avoir laissé passer le temps du dialogue et des concessions, le Président de la République a ôté toutes les chances au rapprochement des positions qui se sont radicalisées au fur et à mesure. Lorsque les notions de dignité et de parole donnée s'invitent dans la lutte politique, les compromis eux-mêmes deviennent des compromissions. Mahmoud Dicko lui-même a dé-

claré récemment : « Je préfère mourir en martyr que de trahir ». Comment s'ouvrir au dialogue sans trahir la mémoire des jeunes qui ont perdu la vie dans les répressions policières des 10, 11 et 12 juillet 2020, est la question qui taraude l'esprit des membres du CS/M5-RFP et de Mahmoud Dicko. Si l'on sait que la démission d'IBK et de son régime est le slogan qui a fait sortir des dizaines de milliers de jeunes gens, on imagine combien est difficile voire cornélien le choix des leaders de la contestation.

On scrutera avec beaucoup d'attention la conférence de presse que le CS/M5-RFP organise au moment où nous écrivons ces lignes. Sans présumer de ce qui sera dit ou décidé, l'on voit mal un changement radical de position compte tenu des déclarations qui ont suivi les décisions du sommet extraordinaire des Chefs d'État de la CEDEAO. Choguel Korkalla Maïga et ses camarades ne peuvent plus rétropédaler car ils sont allés trop loin dans la lutte. Il y va de leur crédibilité et de leur avenir politique. Le M5-RFP est donc condamné à la lutte car son échec consacrera le règne de l'impunité, de la mauvaise gouvernance, de l'oligarchie et autres maux qui minent le Mali et dont ils ont promis la fin aux Maliens. S'il y a des chances si minimes soient-elles de sortie de crise c'est maintenant ou jamais qu'il faudra les saisir, avant la journée fatidique du lundi 03 août 2020, jour prévu pour la reprise de la désobéissance civile interrompue pour cause de fête musulmane. En attendant, les Maliens retiennent leur souffle.

■ **Diala Thiény Konaté**



Crise politique au Mali : Le changement est irréversible



Le vent du changement qui a commencé à souffler le 22 Mars 2012 continue toujours de souffler en ce mois de Juillet 2020. En Mars 2012, la CEDEAO et certains acteurs politiques du Mali ont bloqué le processus de mutations sociales et politiques qui avait été engagé par les jeunes militaires. Mais, ils ont oublié que la roue de l'histoire tourne et va continuer à tourner dans le sens et le rythme imposés par l'histoire elle-même. Donc le mouvement de contestation amorcé par le M5-RFP est un événement qui va dans la continuité du processus historique du changement de la Société humaine.

Vouloir l'arrêter par des subterfuges est un véritable leurre.

Les acteurs politiques de la mouvance présidentielle et les autorités au pouvoir ont intérêt à accompagner cette métamorphose sociale et politique, sinon la prochaine étape pourrait être terrible pour eux.

En effet, l'ouragan qui se prépare n'épargnera rien sur son chemin.

La synergie entre les différentes forces de contestation composées de mouvement Islamo – politique, des acteurs expérimentés de la scène politique et de la Société civile va donner du fil à retordre au pouvoir en place qui n'a pas encore pris au sérieux les revendications populaires.

La classe politique actuelle est désuète et périmée. Elle a besoin de se recycler et de renforcer les capacités politiques de ses composantes.

Les partis politiques doivent se remettre en cause et engager un processus de rajeunissement de leurs dirigeants.

Quant à la médiation de la CEDEAO, les pays membres n'ont pas du tout compris le sens de ce mouvement populaire. Le sens de leur combat est de mettre fin à la mauvaise gouvernance, à la corruption à ciel ouvert, l'injustice et la délinquance financière qui ont cours au Mali. L'enjeu n'est pas seulement électoral, la crise est plus profonde que cela. La frustration a atteint un tel niveau qu'il a suffi de la faute grave de la Cour constitutionnelle pour déclencher la contestation populaire.

Chaque pays membre de la CEDEAO doit tirer les enseignements nécessaires pour anticiper sur le mouvement populaire qui peut intervenir dans n'importe lesquels des pays et à n'im-

porte quel moment.

Donc, il revient maintenant au président IBK de comprendre que rien ne pourrait être comme avant. Le peuple malien est assez mature pour se laisser faire. Le Président IBK doit ouvrir ses yeux et regarder objectivement la réalité en face. Ce ne sera ni dans les fausses accusations, ni dans le mensonge qu'il trouvera son salut. Le peuple malien est debout et la conscience populaire ne va plus reculer et IBK a intérêt à descendre des nuages et mettre ses pieds par terre.

Mahmoud Dicko est la conscience du peuple et le peuple conscient va le soutenir jusqu'au bout. Il n'a aucune intention de faire du Mali une République Islamique. Ses intentions sont nobles pour libérer le peuple malien de la dictature clanique du président IBK et de sa famille.

Les accusations qu'il porte contre son Excellence l'Imam Mahamoud Dicko ne sont que des propos d'un homme éperdu qui ne sait plus à quel Saint se vouer

Le mensonge ne passera pas et le peuple malien va s'assumer pour mettre fin à la crise de notre pays, il veut chercher protection auprès de ses pairs de la CEDEAO. Il a commis la plus grosse faute politique de sa vie, en voulant mettre de l'huile sur le feu au lieu d'éteindre le feu avec de l'eau.

Les hostilités sont à nouveau engagées entre le pouvoir et le M5RFP. La victoire finale appartient au peuple conscient du Mali.

Bamako, le 27 Juillet 2020

Yacouba Coulibaly
Administrateur des Postes à la retraite



Crise au Mali : Les députés défient la CEDEAO

Les chefs d'Etat de la CEDEAO, réunis en sommet extraordinaire par visioconférence le lundi dernier, ont sans conteste foulé au pied la souveraineté de notre pays, avec des recommandations à la limite insultantes pour l'honneur et la dignité des Maliens. Des recommandations qui ne tiennent aucun compte de la Constitution du Mali ou de la simple légalité. Déjà, des voix, et pas des moindres, s'élèvent, et pas seulement dans le camp du M5-RFP, pour refuser ces recommandations.

C'est le cas Housseini Amion Guindo, Président de la CODEM, un parti membre de la majorité présidentielle. Pour lui, pas question que les députés de son parti qui se trouvent dans la situation aujourd'hui décrite démissionnent de l'Assemblée nationale ! Il trouve non seulement que les recommandations de la CEDEAO violent la constitution malienne, mais aussi en les cautionnant, ce serait juste enlever à la majorité le seul élément viable qu'elle détient, à savoir le respect de la constitution pour la défense des institutions de la République, y compris le Président de la République!

Que disent les recommandations de la CEDEAO

Il n'est pas utile de revenir sur les mesures édictées par la CEDEAO sauf sur le point 1, qui porte sur « la démission immédiate des 31 députés dont l'élection est contestée, y compris le président du parlement, et la majorité présidentielle devra mettre tout en œuvre pour obtenir cette démission qui ouvrira la voie à des élections partielles » qui suscite pour le moment des débats au sein même de la majorité présidentielle. On y susurre que ce serait un fait inique si le Mali venait à tomber dans ce piège, vu que certains pays comme la Côte d'Ivoire ou la Guinée ont toujours défié les



textes et recommandations de la CEDEAO sans que l'organisation ait bougé le petit doigt ! Pourquoi n'a-t-on jamais pris un régime de sanction contre ces pays ?

Une chose est claire, ces recommandations de la CEDEAO s'avèrent très difficiles à mettre en œuvre, et d'autres partis ont déjà emboîté les pas à la CODEM.

Parmi ceux-ci la jeunesse de « Ensemble pour le Mali » (J-EPM), la faïtière des partis politiques composant la majorité présidentielle qui se paie le luxe de donner une leçon de droit et de patriotisme à la CEDEAO « La jeunesse de l'alliance Ensemble Pour le Mali (J-EPM) rappelle à la CEDEAO que dans leur souci de respecter l'État de droit en confortant la constitution malienne dans la résolution de cette crise, ne doit nullement vouloir forcer la démission des députés élus suite à un arrêt rendu par la cour constitutionnelle.

La CEDEAO qui se veut être résolument engagé à faire respecter la constitution se trouve malheureusement sur cette proposition en violation flagrante de la de la même constitution de vouloir forcer la démission volontaire de certains députés démocratiquement élus par

le peuple malien suite à l'arrêt de la cour constitutionnelle.

La jeunesse de l'alliance Ensemble Pour le Mali (J-EPM) invite la CEDEAO de s'inscrire dans la dynamique de tel sorte que les Maliens aient foi de leurs institutions.

C'est pourquoi, nous jeunesse de la majorité présidentielle à l'unanimité sommes tous parvenus à la conclusion que l'honorable MOUSSA TIMBINÉ est et demeure le Président de l'Assemblée Nationale.

La jeunesse de l'Alliance Ensemble Pour le Mali (J-EPM) apporte tout son soutien à l'honorable MOUSSA TIMBINÉ et aux autres députés concernés par ladite proposition.

En conséquence, nous jeunesse de la majorité présidentielle, soucieux du devenir du pays, appelons la CEDEAO de reconsidérer sa proposition en vue de s'inscrire dans le strict respect de la constitution Malienne. »

Signalons que EPM compte plus de 50 partis politiques tous acquis à la cause de IBK.

L'Union pour la République et la Démocratie (URD), le parti de Soumaïla Cissé, principale composante de l'opposition ne dit pas moins. En effet, dans un communiqué publié hier 29

juillet le parti s'est exprimé ainsi « S'agissant des mesures entreprises relativement aux questions institutionnelles, l'URD rejette lesdites mesures qui violent de bout en bout les dispositions pertinentes de la constitution du Mali et demande aux Chefs d'Etats et de Gouvernement de la CEDEAO de revoir leur position en prenant en compte les principales revendications du M5-RFP au nom de la bonne gouvernance, de la paix et de la stabilité tant prônées par la CEDEAO. » Et d'enfoncer le clou. Au cours d'une Conférence de presse tenue toujours hier au Mémorial Modibo Keita, les « 31 députés mal élus » de la CEDEAO ont été catégoriques « Nous nous sommes concertés et nous n'allons pas démissionner. Notre constitution est violée par la déclaration de la #CEDEAO. Un député est élu pour 5 ans. Ce n'est pas légal. »

Quant au M5-RFP, il est de notoriété publique qu'outre la démission de IBK, sa principale demande porte sur la dissolution pure et simple de l'Assemblée nationale.

L'URD, membre du Front pour la Sauvegarde de la Démocratie FSD, rappelle qu'elle est solidaire de toutes les décisions prises au sein dudit regroupement et celles prises par le M5-RFP.



Au total et au rythme où vont les choses, IBK serait forcé et contraint de revoir sa copie et la marchandise vendue à la CEDEAO qui s'était contenté de se satisfaire de l'emballage sans vérifier le produit y contenu.

A moins que la CEDEAO ne soit décidée à sanctionner toute la classe politique malienne. Là on ne parlera plus de « sanctions ciblées mais de carnage politique ».

Et à ce rythme, IBK n'aura d'autre choix que de dissoudre l'Assemblée Nationale. Comme on

le voit, les mesures de la CEDEAO, au lieu d'apaiser la situation, risquent plutôt d'embraser les choses.

En d'autres termes, IBK semble être pris dans un piège, qu'il pouvait être évitée s'il avait su prendre les choses en main à temps ! En agissant par ruse, il élargit ainsi le lot de ses contestateurs en puisant cette fois dans son propre camp !

■ Yama DIALLO

An advertisement for SAER EMPLOI. The background is a dark blue gradient with a yellow and blue geometric pattern at the bottom. The logo for SAER EMPLOI is in the top left, with the text "SOCIETE AFRICAINE D'ETUDES ET DE REALISATIONS" below it. On the right, the text "GESTION DES RESSOURCES HUMAINES" is written in white. In the center, the text "Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest" is written in white, flanked by two yellow L-shaped icons.

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

L'enseignement privé catholique au Mali : Koundya Joseph, "mémoires et réflexions d'un enseignant"



Doyen de la filière des Sciences de l'Éducation à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest, Unité Universitaire à Bamako (Ucao-UUBa), Koundya Joseph Guindo vient de publier deux livres. "Mémoires d'un Enseignant" et "Réflexion sur l'Enseignement Catholique au Mali" respectivement édités par Les Impliqués en 2019 et L'Harmattan-Mali en 2020.

La cérémonie de présentation et de dédicace de ces deux ouvrages s'est déroulée le samedi 25 juillet au Centre Djoliba de Bamako. Elle était placée sous la présidence de son Eminence Jean Cardinal Zerbo, Archevêque de Bamako, représenté par le Président de l'Ucao-UUBa, le Pr. Clément Lonah, et le parrainage de Marie-Hélène Cuenot, Responsable

Technique PF2E (Programme de Formation Ecole-Entreprise) au Sénégal.

Le premier livre, de 135 pages, 6 chapitres (8 000 F CFA), explique que 3 raisons l'ont poussé à écrire "Mémoires d'un Enseignant" qui est un recueil de souvenirs et d'anecdotes sur sa vie, ses aventures, ses mésaventures et ceux de ses condisciples de Ségou à Bandiagara. La première raison, c'est d'abord pour ses camarades, pour se faire plaisir et surtout pour revivre les temps forts partagés avec ces derniers lorsqu'ils étaient encore à l'école fondamentale entre 1972 et 1976. Et ce, dans le but de tenir une promesse car chacun se demandait qui aurait l'initiative de relater nos histoires dans un livre, a-t-il fait savoir. Ensuite pour sa famille afin que ses petits-en-

fants puissent mieux le connaître et que ses descendants puissent se rendre compte que "Grand-père n'était pas aussi sage que vous pensez, il était loin d'être un saint ! Beaucoup de qualités mais aussi des défauts. Grand-père a connu beaucoup de bonheur mais aussi des moments difficiles !". Et enfin pour ses amis notamment les nombreux Français, élèves et étudiants qui l'ont supporté et aidé à être ce qu'il est aujourd'hui, Koundya Joseph Guindo a tenu à la partager avec l'assistance : " Je pense particulièrement à cette petite fille de deuxième année grâce à qui j'ai appris la plus belle leçon d'humilité. Elle m'a fait comprendre en octobre 1990 à l'école de Pel que, malgré mon titre de directeur d'école, je ne savais pas enseigner. Je lui

dois beaucoup dans ma réussite professionnelle”.

Quant au deuxième ouvrage de Koundya Joseph Guindo, il est une réflexion sur l'enseignement malien en général et l'enseignement catholique en particulier. Dans ce livre, le directeur national de l'enseignement catholique du Mali fait ressortir les forces, faiblesses, menaces et opportunités. "Il est temps pour moi d'ordonner mes idées et de les mettre par écrit pour tracer quelques jalons et les offrir aux générations à venir", a-t-il expliqué.

Pour Koundya Joseph Guindo, le développement d'un pays n'est pas forcément lié à la richesse de son sol ou de son sous-sol, mais essentiellement à la qualité de la matière grise, à la qualité du niveau de formation des hommes et des femmes qui le peuplent. A ses dires, malheureusement, c'est à ce niveau que le bât blesse au Mali depuis bientôt 4 décennies, où l'on assiste désespérément et impuissamment à l'effondrement de la qualité de l'éducation et de la formation.

Tout comme le premier ouvrage, il y a bien des

raisons qui ont poussé l'auteur à écrire "Réflexion sur l'Enseignement Catholique au Mali" (10 000 F CFA). Un livre de 172 pages. Premièrement c'est pour contribuer à la refondation du système éducatif à travers quelques propositions à l'intention des décideurs. Deuxièmement pour léguer à la postérité quelques repères et pistes de solutions qui pourraient l'aider à poursuivre la mission dans le champ de l'école en général et de l'enseignement catholique en particulier.

En conclusion, Koundya Joseph Guindo dira que le système éducatif malien ne se porte pas bien et que l'enseignement catholique au Mali en tant qu'élément d'ensemble, n'y échappe pas. Mais pour lui, cette situation n'est pas une fatalité. Il estime qu'il suffit de dépolitiser l'école et de mettre les hommes qu'il faut à la place qu'il faut pour remettre l'école malienne sur de bons rails.

Concernant l'enseignement catholique, il a fait savoir qu'il est encore bien apprécié par les partenaires malgré les reproches. "En dépit de cette bonne appréciation, de nombreux défis

sont à relever. Les acteurs et les partenaires doivent être clairement identifiés et formés afin d'avoir une vision commune sur son identité. Le dialogue franc renforcerait le climat de confiance et l'engagement des uns et des autres. Œuvrer pour que les personnes qui sortiront des écoles catholiques, quelles que soient leur croyance et leur confession religieuse, deviennent "sel, lumière et levain" dans leur milieu de vie et de travail", indique ainsi le directeur national de l'enseignement catholique du Mali.

En remerciant l'auteur pour la qualité de ses deux ouvrages de la part de l'Archevêque de Bamako qu'il représentait, le Pr. Clément Lonah, président de l'Ucao-UUBa, a déclaré qu'il est tenté de dire que même si personne n'est indispensable dans notre monde, que Koundya Joseph Guindo fait partie des personnes qui sont difficilement remplaçables au niveau de l'enseignement notamment l'enseignement catholique.

■ Alassane Cissouma

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money



Présidentielles : La Côte d'Ivoire engagée dans une voie sans issue

Sauf surprise de dernière minute, Alassane Ouattara devrait rempiler pour un troisième mandat. Cette perspective plonge le pays dans l'incertitude, les Ivoiriens étant encore traumatisés par l'élection de 2010. Quel que soit le scénario envisagé, aucun ne présage d'un dénouement heureux. Analyse pour Sputnik de Leslie Varenne (L'IVRIS).

Alassane Ouattara n'a pas encore déclaré sa candidature à l'élection présidentielle d'octobre 2020. En attendant, pour préparer les esprits à cette annonce, c'est le branle-bas de combat dans son camp.

Les militants de son parti, le RHDP, marchent

dans les rues d'Abidjan et de certaines villes de l'intérieur en criant «Alassane 2020». Ses lieutenants, d'Adama Bictogo, directeur exécutif du RHDP, à Hamed Bakayoko, ministre de la Défense, en passant par Kandia Camara, ministre de l'Éducation, tous le prient d'avoir l'extrême obligeance de bien vouloir accepter de se présenter une nouvelle fois. La ficelle est un peu grosse, mais ça passe...

Un «coup d'État constitutionnel» au nom de la paix et de la cohésion sociale...

Reste un petit problème: en 2016, Alassane Ouattara a fait modifier la Constitution, mais la partie de l'article 55 qui stipule «Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Il n'est rééligible qu'une fois» est restée inchangée. En principe, il ne devrait donc pas pouvoir se représenter. Cependant, il ne sert à rien de relancer le sempiternel débat sur le thème «une nouvelle Constitution remet-elle les compteurs à zéro?». Malgré tous les arguments des constitutionnalistes sur l'esprit et la lettre des lois fondamentales, les Présidents du continent agissent comme bon leur semble. Les précédents sont légion: Togo en 2020, Congo Brazzaville en 2015, Guinée Conakry en 2020, etc. Bien entendu, comme ailleurs, cela passera aussi en Côte d'Ivoire... à ce jeu-là, la démocratie perd toujours.

Il y a bien aussi un autre embarras d'importance en Afrique, celui concernant le respect de la parole donnée. Le 5 mars 2020, Alassane Ouattara a écrit sur Twitter: «Je voudrais an-

noncer solennellement que j'ai décidé de ne pas être candidat à l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 et de transférer le pouvoir à une jeune génération». Le 5 mars 2020, il a réitéré son engagement solennel devant le Congrès [W1] réuni pour la première fois. Avec son sens inné de la mesure, Emmanuel Macron avait alors salué cette «décision historique», alors qu'elle n'était qu'un simple respect de la Constitution. Pour justifier le retournement de veste d'Alassane Ouattara, ses proches rappellent la «situation exceptionnelle née d'un contexte nouveau» après le décès du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, qui devait porter les couleurs du RHDP lors de ce scrutin. Ils évoquent également la nécessité de «maintenir le climat de paix, de sécurité et de cohésion sociale.»

Ça ne passera pas...

Lors de cette élection, son principal challenger sera l'ancien Président Henri Konan Bédié. Si les deux hommes ont déjà croisé le fer en 1994 en se disputant la succession d'Houphouët-Boigny, c'est la première fois que le choc sera frontal. En 2010, le premier tour avait vu s'affronter les trois mastodontes de la politique ivoirienne: Gbagbo, Ouattara, Bédié. Ce dernier avait été éliminé de la course dans des conditions qui restent encore obscures et suspectes à ce jour. Au deuxième tour, il avait fait alliance avec Alassane Ouattara contre Laurent Gbagbo. Dans l'un de ces grands retournements comme seule la Côte d'Ivoire sait en produire, en 2020, l'ex-prisonnier de La Haye s'apprête, même s'il n'a pas encore fait connaître officiellement sa position, à s'allier dès le premier tour avec son ancien rival pour bouter hors du palais présidentiel le Président sortant.

En dehors même du bilan d'Alassane Ouattara, compte tenu de la sociologie et des rapports de force en Côte d'Ivoire, un candidat ne peut gagner seul contre tous... et encore moins contre les deux poids lourds que sont le PDCI et le FPI. Le coup K.O. (expression pour signifier un triomphe dès le premier tour) que les partisans de l'actuel Président appellent déjà de leurs vœux est donc parfaitement irréaliste. Sauf à ce que l'élection ne soit ni crédible, ni libre, ni transparente, avec une Commission électorale indépendante (CEI) à la main du Président sortant et un fichier élec-

toral tronqué. Le 15 juillet dernier, la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) a donné trois mois à l'État ivoirien pour revoir la composition de la CEI. Quant au fichier électoral, s'il n'a pas été encore rendu public, il fait déjà l'objet de nombreuses contestations de la part de l'opposition. Un consensus entre les deux parties sur ces points clés semble hautement improbable. À cette heure et sauf changement radical de direction, toutes les conditions sont donc réunies pour que cette élection soit une nouvelle catastrophe.

Alternance pacifique, pas de miracle en vue...

Bien qu'il soit toujours délicat d'anticiper les événements en Côte d'Ivoire, l'inattendu étant souvent la règle dans ce pays, il est d'ores et déjà possible d'éliminer le scénario d'une alternance pacifique: cela ne s'est jamais produit depuis l'indépendance, cela ne se produira pas en 2020, les conditions d'un miracle n'étant pas réunies. Même si dans un élan de sagesse et d'altruisme, Alassane Ouattara était prêt à passer le flambeau à Henri Konan Bédié, ce qui est difficilement imaginable compte tenu de leurs contentieux historiques et personnels, le clan de l'actuel Président ferait barrage.

En Côte d'Ivoire, ces départs qui fragilisent le Président Alassane Ouattara

La fébrilité a d'ailleurs déjà gagné leur camp. Dans une saillie qui a enflammé les réseaux sociaux, Kandia Camara a exprimé leurs peurs: «nous avons des adversaires en face qui n'ont d'autre programme que de venir au pouvoir pour se venger, pour régler des comptes, pour créer encore des tensions dans le pays.» À elle seule, cette phrase résume toutes les craintes de l'élite au pouvoir: la peur de perdre ses privilèges, mais aussi de se voir infliger les mêmes pratiques que celles qu'ils ont fait subir à leurs opposants, le rattrapage ethnique, la prison, l'exil, le blocage des comptes en banque, l'impossibilité d'accès aux postes prestigieux et/ou lucratifs, etc. Ces propos sont aussi la preuve que la réconciliation nationale n'a pas eu lieu et c'est bien là toute la difficulté d'aller à une élection majeure dans

ces circonstances.

Présidentielle ivoirienne : une onde de choc dans toute la région

Que se passera-t-il en cas de contentieux électoral? Si certains observateurs envisagent un remake de 2010 avec un conflit à la clé, il apparaît peu probable que l'histoire se répète, les Ivoiriens n'ayant pas oublié la guerre de 2011, avec son cortège de victimes et d'horreurs. Néanmoins, tous les scrutins apportent leur lot de violences: pour mémoire, lors des élections municipales et régionales –qui étaient loin de représenter un enjeu aussi majeur que la Présidentielle–, il y a quand même eu cinq morts. Dans le meilleur des cas, s'installera une crise postélectorale larvée, avec des accès de violences sporadiques dans certains endroits du pays; dans tous les cas, la démocratie aura été bafouée et ses conséquences sont bien connues: ressentiments exacerbés, perte de confiance dans la parole politique, insécurité grandissante, immigration, conflits entre certaines communautés. Des Maliens manifestent à Bamako pour le départ de leur Président Ibrahim Boubacar Keita.

Les leçons de la crise politique malienne

En conclusion, il paraît plus sage de ne pas aller aux élections dans de telles conditions et de trouver les voies et moyens d'un consensus politique. C'est d'autant plus important que la Côte d'Ivoire est un pays phare de toute une sous-région, qui vit déjà sur des braises. Une déstabilisation d'Abidjan pourrait créer des ondes de choc dans tous les pays frontaliers: au Burkina Faso, qui élira aussi son Président en novembre; en Guinée Conakry, qui votera le 18 octobre, moins de deux semaines avant le scrutin ivoirien, Alpha Condé se représente pour un troisième mandat, autre scrutin à haut risque; au Mali, qui n'est toujours pas sorti de ses crises politique et institutionnelle, en plus de toutes les autres...

Nouveau chef de la diplomatie burundaise : La première urgence est “l’amélioration de l’image du Burundi”



Nommé depuis un mois, le nouveau ministre burundais des Affaires étrangères, Albert Shingiro, dans un entretien exclusif à nos confrères de Sputnik, pointe les urgences diplomatiques et lève le voile sur ses intentions de changer l'image du pays.

Albert Shingiro, le nouveau chef de la diplomatie burundaise, fait partie du nouveau gouvernement nommé par le Président Évariste Ndayishimiye, élu en mai 2020. L'ambassadeur Shingiro était le représentant permanent du Burundi auprès des Nations unies depuis cinq ans et depuis le 28 juin dernier il occupe le poste du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération au développement. Albert Shingiro répond aux questions de Sputnik. «La diplomatie économique sera au centre»

Sputnik : Vous venez tout juste de prendre les fonctions de chef de la diplomatie burundaise. Quelles

urgences diplomatiques se placent devant vous?

Albert Shingiro : Les urgences diplomatiques il y en a, comme l'a précisé le chef de l'État dans son discours lors de son investiture au mois de juin 2020, nous allons nous préoccuper surtout de l'amélioration de l'image du Burundi à l'étranger à travers des relations basées sur le respect mutuel, le bon voisinage, la complémentarité, le renforcement de l'entente entre le Burundi et les autres pays et entre le Burundi et les différentes organisations internationales afin de maximiser les résultats de nos initiatives dans la coopération au développement économique.

La diplomatie économique sera au centre de nos actions avec un accent particulier sur la promotion des investissements étrangers et échanges commerciaux, le transfert de technologies et le renforcement des partenariats mutuellement bénéfiques avec nos parte-

naires techniques et financiers à travers des projets d'investissement alignés sur les priorités de plan national de développement du Burundi. L'appropriation nationale sera un des principes directeurs qui vont guider ces partenariats.

Nous allons montrer à la face du monde que nous avons des talents et que nous avons un rôle à jouer dans le multilatéralisme basé sur les règles de jeu tracées par la Charte des Nations unies et les instruments juridiques régionaux et internationaux auxquels le Burundi a librement adhéré. Nous allons renforcer et cimenter les bonnes relations qui existent si heureusement et que nous entretenons principalement avec les pays africains et plusieurs organisations africaines.

Nous allons renforcer l'intégration du Burundi dans les différentes organisations régionales et internationales, car nous croyons aussi qu'aucun pays ne peut vivre isolé en dehors des blocs régionaux.

Sous le leadership éclairé du Président de la République Évariste Ndayishimiye, nous allons renforcer la solidarité avec les autres pays et organisations internationales dans les projets et programmes de développement du Burundi principalement: l'agriculture, la santé, l'éducation basée sur les besoins du marché du travail, le renforcement du capital humain, l'exploitation rationnelle des ressources naturelles, la protection de l'environnement et que sais-je encore.

Nous aspirons à bâtir des relations diplomatiques fondées sur le respect mutuel où certains États ne se substituent pas à la communauté internationale pour opprimer d'autres États en leur imposant des mesures coercitives unilatérales.

C'est pourquoi nous allons faire de notre mieux pour que les sanctions unilatérales qui ont été prises contre le Burundi soient levées. Si divergences il y a, nous ne souhaitons pas que ce soit la voie unilatérale qui prenne le dessus mais nous allons plutôt privilégier le dialogue et la coopération mutuellement bénéfique et respectueuse.

Nous allons par conséquent montrer l'ouverture du Burundi aux pays et organisations qui souhaitent davantage un rapprochement avec les Burundais, pour nouer et/ou entretenir des relations de complémentarité pour l'intérêt de nos peuples respectifs. Bien entendu que les domaines de souveraineté nationale demeureront non négociables.

Dans le cadre des investissements étrangers, nous allons encourager les investisseurs étrangers à venir investir au Burundi, en faisant connaître les nombreuses opportunités d'affaires qu'offre le Burundi étant donné que le gouvernement s'est engagé à offrir aux investisseurs étrangers un cadre idéal d'un partenariat toujours gagnant-gagnant. Comme les ressources naturelles du Burundi sont encore vierges, le bon moment d'investir au Burundi, c'est maintenant, attendre demain serait trop tard.

Nous allons plaider pour que nos compatriotes burundais, lorsqu'ils séjournent dans les pays étrangers, soient traités avec dignité, car le gouvernement du Burundi lui-même souhaite garantir des conditions de vie agréables pour les étrangers vivant au Burundi.

Nous allons poursuivre notre politique de rapatriement volontaire des réfugiés en réitérant l'appel du chef de l'État à tous les réfugiés bu-

rundais qui le désirent de regagner leur patrie étant donné que la situation dans le pays est calme, stable et entièrement maîtrisée. Nous saisissons cette occasion pour remercier le HCR pour son accompagnement dans la mise en œuvre de cette politique, ainsi que les pays d'accueil qui facilitent le retour volontaire des réfugiés burundais. Je lance un appel aux autres pays moins coopératifs dans ce domaine de s'ajuster et lever les obstacles artificiels au retour volontaire de nos compatriotes. Ils se reconnaîtront.

Nous continuerons d'exhorter la diaspora burundaise à participer au rayonnement du Burundi et à contribuer à la réalisation des projets de développement économique dans le cadre du plan national de développement. Nous continuerons à interpeller les pays qui soutiennent, d'une façon ou d'une autre, des ressortissants burundais qui s'adonnent à des actions de nature à ternir l'image de marque du Burundi.

«J'envisage de rester fidèle à moi-même»

Sputnik : Avant vous occupiez le poste d'ambassadeur du Burundi auprès de l'Onu, comment vivez-vous ce changement professionnel et votre nomination au ministre des Affaires étrangères?

Albert Shingiro : Premièrement, je voudrais exprimer ma gratitude à l'endroit d'Évariste Ndayishimiye, Président de la République et d'Alain-Guillaume Bunyoni, Premier ministre, pour la confiance qu'ils ont placée en ma personne par cette nomination.

Quand j'étais ambassadeur du Burundi à l'Onu, ma préoccupation a toujours été de défendre bec et ongles les intérêts et la souveraineté du Burundi et de promouvoir la bonne image du pays. Aujourd'hui, en tant que ministre des Affaires étrangères et de la Coopération au développement, je souhaite le faire davantage, tout en élargissant le champ de travail non seulement à l'Onu mais également à la coopération dans toutes ses formes, multilatérale et bilatérale.

Je reconnais que le cahier des charges s'est alourdi, mais je suis heureux par cette évolution de ma carrière diplomatique. J'avais déjà occupé des postes de responsabilité comme celui du secrétaire permanent dans ce même ministère, je suis confiant de continuer à as-

sumer les responsabilités de leader de sorte que ma désignation à la tête de ce ministère, au bout d'un certain temps, apparaisse tout à fait légitime, aussi bien aux yeux de la hiérarchie qu'au personnel de l'institution sans oublier le peuple burundais que nous servons et qui nous paye.

Dans un premier temps, quelques entretiens individuels avec mes anciens collègues m'ont été utiles pour me faire ma propre idée de la nouvelle fonction. Je compte organiser ensuite des rendez-vous avec mes pairs de la région et du reste du monde pour développer des relations d'amitié et de fraternité qui sont très utiles pour tout diplomate. Je souhaite pouvoir découvrir des informations auxquelles je n'avais pas accès auparavant et en tirer profit.

Pour terminer, j'envisage de rester fidèle à moi-même, en étant ferme, souple et ouvert en même temps.

Le Burundi et la Russie

Sputnik : Les relations diplomatiques entre le Burundi et la Russie sont importantes pour les deux pays. Est-ce que vous planifiez prochainement de rencontrer votre homologue russe Sergueï Lavrov? Pensez-vous à des changements dans la ligne diplomatique entre la Russie et le Burundi ?

Albert Shingiro : Le Burundi et la Fédération de Russie entretiennent des relations d'amitié et de coopération de longue date, depuis 1962. Cette relation a été approfondie avec l'accord général de coopération et d'autres accords sectoriels, ainsi qu'avec les visites au niveau ministériel à Bujumbura et à Moscou.

Les secteurs de coopération entre le Burundi et la Russie incluent l'éducation, la sécurité, le domaine du capital humain ainsi que le soutien mutuel au sein des organisations internationales sur des sujets et enjeux d'intérêt commun.

En ce qui concerne ma rencontre avec mon homologue russe, je dois dire qu'à cause des restrictions aux voyages en ce moment, je ne saurais pas préciser la date exacte de ma prochaine rencontre avec Sergueï Lavrov. Nous y reviendrons plus tard au rythme de l'évolution de la pandémie de Covid-19 dans le monde. L'Occident et le Burundi

Sputnik : On évoque souvent dans les médias l'envie du Burundi de se distancer de l'Occident. D'après vous est-ce que cela représente la réalité ?

Albert Shingiro : Ce n'est pas du tout vrai. Comme je l'avais dit au début de cet entretien, la vision du gouvernement du Burundi est de montrer l'ouverture de notre pays à tous pays et organisations internationales qui souhaitent davantage un rapprochement avec les Burundais, pour nouer et/ou entretenir des relations de complémentarité pour l'intérêt planétaire. Nous allons donc travailler pour obtenir les résultats de cet objectif. L'Occident est aussi un partenaire du Burundi de longue date malgré les quelques soucis que nous avons observés entre 2015 et 2020 avec certains pays de cette région. Nous estimons que le temps de normaliser nos relations avec ces pays est arrivé, mais tout se fera à travers une coopération mutuellement bénéfique et respectueuse fondée sur le principe de l'égalité souveraine des États membres des Nations unies.
Renforcer avec la France les relations d'amitiés

Sputnik : À quels changements vous attendez-vous dans les relations avec l'Union européenne et notamment avec la France ?

Albert Shingiro : Pour ce qui est des relations avec l'Union européenne, nous nous attendons à la révision de l'accord de Cotonou qui a été signé le 23 juin 2000 et la levée totale des sanctions unilatérales qui ont été prises contre le Burundi dans la précipitation en 2015.

Conclu pour 20 ans, cet accord, révisé tous les cinq ans, a expiré et devait être révisé au mois de février cette année. Aujourd'hui, il existe des mesures transitoires mises en place par les ambassadeurs des pays concernés avec l'autorisation de leurs ministres respectifs en charge des Affaires étrangères. Les mesures transitoires de mise en œuvre de l'accord de Cotonou envisagent son expiration au mois de décembre 2020. Les négociations sont en cours.

Sur la base de l'article 96 de cet accord, des sanctions unilatérales avaient été prises contre le Burundi. Toutefois, ces sanctions qui ont été prises contre le Burundi ont été rejetées par le gouvernement du Burundi et d'autres acteurs de la communauté internationale qui ont même demandé que ces sanctions soient immédiatement levées. À titre d'exemple, je citerais la Communauté d'Afrique de l'Est, l'Union africaine, la 9^e réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique tenue à Nairobi du 9 au 10 décembre 2019.

Pour ce qui est des changements auxquels

nous nous attendons dans les relations du Burundi avec la France, nous comptons bien évidemment renforcer avec ce pays les relations d'amitiés et de coopération fondées sur le respect mutuel entre nos deux pays.
«On ne choisit pas ses voisins»

Sputnik : Quels sont vos priorités diplomatiques avec vos voisins dans la région de l'Afrique de l'Est ?

Albert Shingiro : Nous allons continuer de renforcer l'intégration du Burundi dans les organisations régionales et continentales. Comme l'a précisé le Président de la République lors de son investiture, les relations interafricaines devraient s'améliorer et tendre vers une libre circulation des personnes et des biens. De même, des routes et des ponts aériens devraient être développés davantage pour faciliter l'intégration du continent africain. Nous attachons également une grande importance au respect par tous des instruments juridiques régionaux en matière de paix, de sécurité et de développement. Même chose pour les pactes de non-agression et de promotion des relations de bon voisinage dans la région. Comme on ne choisit pas ses parents, de même on ne choisit pas ses voisins. D'où l'importance de vivre en harmonie avec tous les voisins pour le bien-être de nos peuples respectifs.



Fin de la premier League : Le champion, les heureux et les déçus

Le championnat anglais saison 2019-2020 est arrivé à son terme le dimanche. A l'issue de la 38e et dernière journée, toutes les formations ont été fixées sur leur sort notamment celles prétendant à des places européennes et celles luttant pour leur maintien en Premier League après le sacre de Liverpool depuis plusieurs journées devant Manchester City.

Pour le compte de cette ultime journée de Premier League, les amoureux du ballon rond avaient droit au traditionnel multiplex regroupant ainsi les dix matches de cette dernière journée de championnat, plus que décisive pour certains. Deux grosses affiches déterminantes dans la course à l'Europe étaient à l'honneur : Chelsea-Wolves et Leicester-Manchester United. Les deux premières équipes citées s'affrontaient dans un duel ô combien important pour décrocher une place qualificative pour la prochaine Ligue des champions.

En l'emportant, les hommes de Frank Lampard, 4es au coup d'envoi de ce match, s'assuraient définitivement une place dans les quatre premiers au classement. À l'inverse, les joueurs de Nuno Espirito (6es) ne pouvaient qu'espérer finir 5es de ce championnat et donc se qualifier directement pour une place en Ligue Europa. Vous l'aurez compris, cet ultime match de la saison en Premier League allait obligatoirement influencer le destin des deux formations.

Pour celui-ci, les deux entraîneurs optaient pour un 3-4-3 et du côté des Blues, Olivier Giroud était une nouvelle fois aligné sur le front de l'attaque.

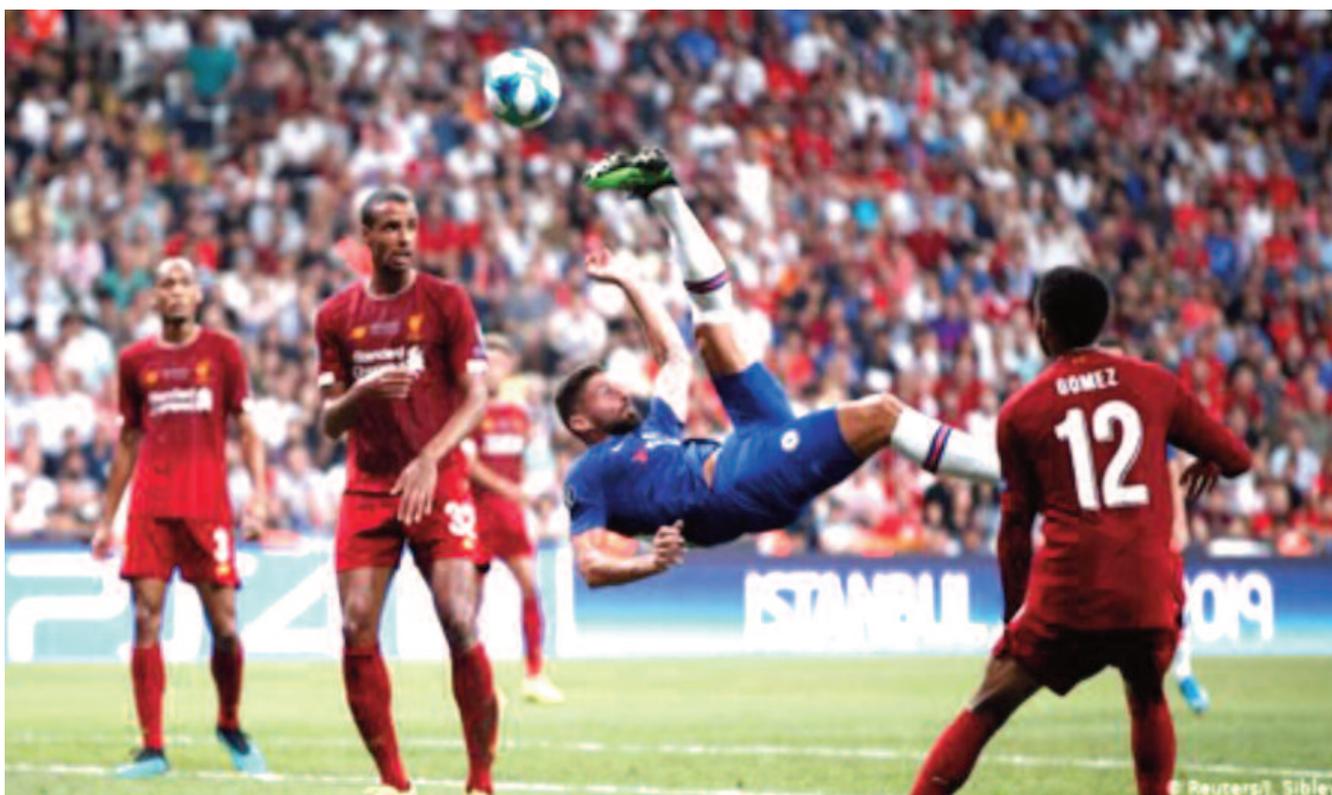
Dans ce début de match, les Blues avaient la main mise sur le ballon, mais ne trouvaient

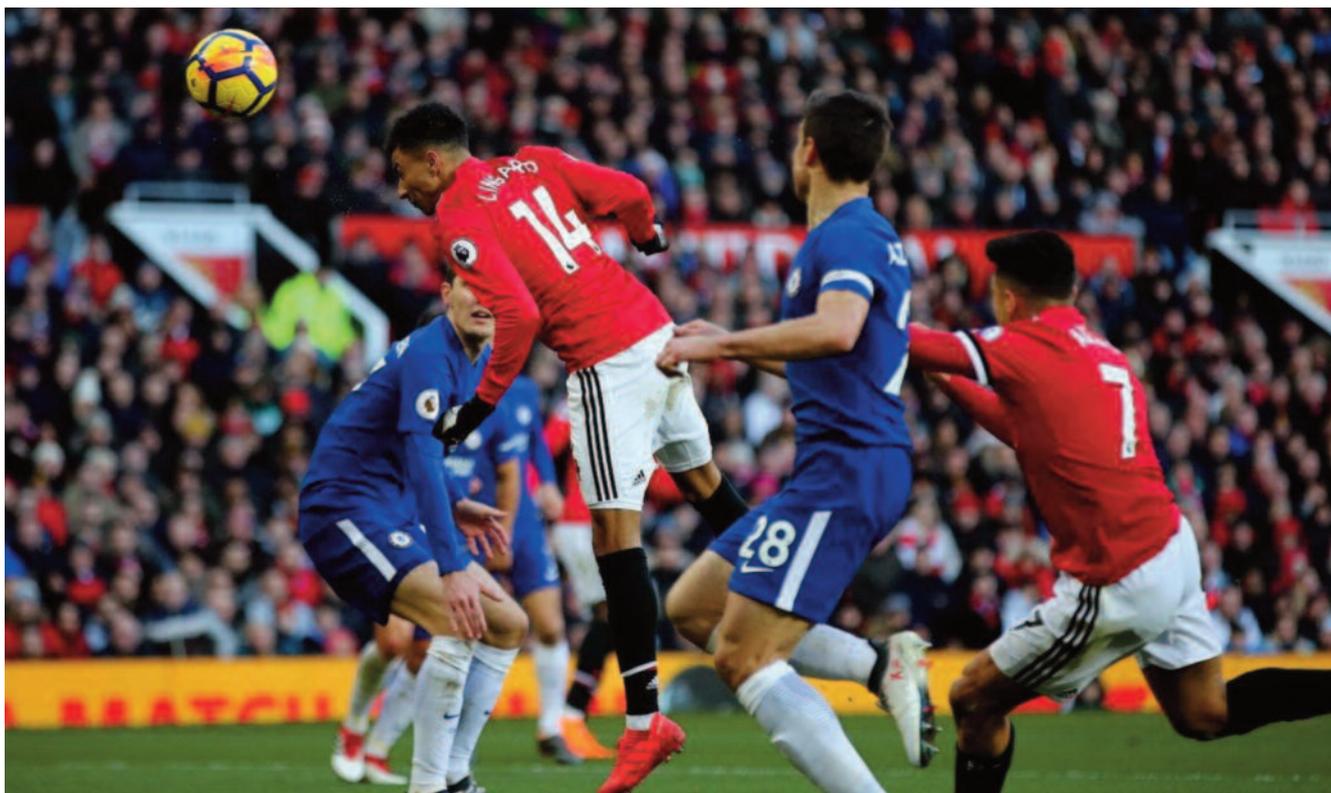
pour autant le cadre. Les deux équipes mettaient certes beaucoup d'intensité dans leur jeu, cachant ainsi de multiples déchets techniques, mais ne tiraient pas forcément au but. En attestent les statistiques : 0 tir de part et d'autre à la 40e. Mais voilà que l'arbitre annonçait quatre minutes de temps additionnel. Celles-ci détenaient le tournant du match. Sur un coup-franc bien placé, Mason Mount délivrait les siens et inscrivait le premier but de la rencontre, qui lançait enfin ce match (45+1). Et comme un symbole, l'homme fort du côté de Chelsea en ce moment, Olivier Giroud, doublait la mise trois minutes plus tard.

Après une course folle, l'attaquant français se retrouvait face au gardien et ne tremblait pas malgré le retour d'un des défenseurs (45e+4). Deux buts coup sur coup qui propulsaient, à la pause, les Blues en Ligue des Champions. Ces derniers continuaient sur cette voie et maintenaient leur avantage à la marque, sans pour autant se créer d'occasions. Avec cette victoire, les hommes de Frank Lampard finissent 4es de ce championnat et verront la Ligue des Champions la saison prochaine.

Coup dur pour Leicester

Dans cette seconde affiche de gala, les Foxes de Leicester accueillait dans leur King





Power Stadium les Red Devils d'Ole Gunnar Solskjaer, dans un match également déterminant pour la course à la Ligue des champions. Les visiteurs, 3es au coup d'envoi avec seulement un petit point d'avance sur leur adversaire du jour, n'avaient besoin que d'un match nul pour ainsi finir dans les quatre premières places, qualificatives pour C1. Les hommes de Brendan Rodgers (5es, 62 points) restaient eux sur une lourde défaite à Tottenham (3-0), et se devaient de l'emporter impérativement pour ainsi se qualifier pour la plus belle des compétitions européennes.

Pour ce faire, Leicester se présentait dans un 3-5-2 avec l'incontournable Jamie Vardy. Les Mancuniens optaient pour une composition plus offensive avec un traditionnel 4-2-3-1 auquel prenaient part Paul Pogba et Anthony Martial, bien entourés par le meilleur joueur de Premier League ce mois-ci, Bruno Fernandes.

Dans ce premier acte, les deux équipes s'observaient de part et d'autre dans un match très axé sur la tactique des deux coachs, où l'intensité régnait en maître, sans pour autant se créer de réelles occasions dangereuses. À la demi-heure de jeu, les Red Devils pensaient ouvrir le score par l'inévitable Bruno Fernandes, mais ce dernier voyait son but être refusé pour un hors-jeu (32e). Les Mancuniens,

globalement dominateurs, tentaient de pousser avant la pause, en vain. Leicester revenait avec de bien meilleures intentions et Jamie Vardy pensait ouvrir le score à l'heure de jeu, en vain. La barre transversale repoussait sa tentative. Dix minutes passaient et Anthony Martial obtenait un penalty. Bruno Fernandes prenait Schmeichel à contre-pied et animait enfin ce match avec ce but ô combien important. Les Foxes poussaient fortement en cette fin de match mais les hommes de Solskjaer tenaient bon et confirmaient leur présence en Ligue des Champions en vue de la saison prochaine avec ce but dans les dernières secondes de la rencontre de Lingard, qui n'avait plus qu'à pousser le ballon dans le but vide.

Bournemouth et Watford prennent la porte

Mais il n'y avait pas que la course à l'Europe qui était au programme. Le maintien en Premier League concernait de nombreuses écuries. De Watford à Bournemouth, en passant par Aston Villa, ces trois équipes vivaient peut-être leurs dernières minutes dans l'élite anglaise. Les Villans, dans la position de premier non relégable, se déplaçaient sur la pelouse de West Ham et concédait le match nul dans les toutes dernières minutes de la rencontre

(1-1), symbole de maintien en Premier League. Watford se déplaçait quant à lui à Londres du côté d'Arsenal, et voyait ses espoirs de maintien s'envoler avec cette énième défaite (3-2). Le dernier concerné, Bournemouth, n'avait pas son destin entre ses mains et devaient compter sur un faux pas d'Aston Villa pour espérer se maintenir. Transcendé, ce dernier s'imposait (1-3), mais ne pouvait pas éviter la descente en Championship.

Vardy, meilleur buteur

Jamie Vardy ne rentre pas bredouille malgré la défaite de son club. L'attaquant anglais achève la saison avec le Golden Boot, le trophée de meilleur buteur du championnat anglais.

Avec 23 réalisations en championnat, l'attaquant anglais de Leicester City termine donc premier devant Pierre-Emerick Aubameyang auteur d'un doublé avec Arsenal contre Watford (victoire 3-2) et Danny Ings qui a inscrit un penalty lors de la victoire de Southampton contre Sheffield United (3-1). Les deux hommes ont inscrit 22 réalisations. Jamie Vardy du haut de ses 33 ans est aussi le plus vieux meilleur buteur du championnat anglais.

■ **Alassane, avec Footmercato**



Bélier (21 mars - 19 avril)

La fin de semaine marque un bilan mitigé de votre évolution. Les tensions ne sont pas révélées, elles couvent et vous décelez que des collègues ne sont pas honnêtes. Restez discret sur votre ambition, pour avoir la paix, la discrétion est recommandée.

Vous craignez de manquer d'argent, mais en réalité vous tirez votre épingle du jeu et trouvez des moyens pour honorer vos règlements. Saturne en Capricorne vous donne de la discipline pour résister à toutes les tentations en attendant de meilleurs jours.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous mesurez tous les enjeux du jour, ce n'est pas le moment de flancher. On vous donne des responsabilités supplémentaires, votre marge de manoeuvre est restreinte. Vous puisez dans vos ressources l'énergie nécessaire pour mener à bien ce projet.

Si vous attendez de l'argent qu'une personne vous doit, manifestez-vous avant de perdre votre patience. Vos revenus sont conséquents, ce qui vous permet de faire des projets de grande envergure. Vous visez toujours plus haut, vous êtes ambitieux.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Le temps est votre allié. C'est avec des étapes que vous évoluez dans un poste qui pour le moment, ne vous convient pas complètement. Des changements sont à venir et il règne un possible désordre dans votre service, ce qui vous rend légèrement irrité.

La prudence est de mise et pourtant, il est difficile de résister aux dépenses causées par les invitations ou la famille. Revoyez vos priorités pour garder une trésorerie correcte jusqu'à la fin du mois. Du bon sens est utile pour stabiliser le budget.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

En cette fin de semaine, vous vous montrerez très actif afin de tout régler avant votre départ en week-end ou en vacances pour certains d'entre vous. Vous serez d'une grande efficacité et n'aurez pas peur de bousculer vos habitudes de travail pour doubler votre capacité d'action.

Vos finances seront au coeur de vos préoccupations. Elles se portent bien. Vous en profiterez pour revoir votre budget, prendre quelques libertés afin de vous offrir des plaisirs auxquels vous renoncez d'habitude. Votre comptabilité sera nickel !



Lion (22 juillet - 23 août)

L'ambition fait son retour et vous aimeriez être au-devant de la scène. Vous voici à la recherche d'un poste donnant des responsabilités. L'un de vos collègues peut vous communiquer de bonnes adresses pour réussir dans une nouvelle voie professionnelle.

Uranus en Taureau vous expose à des frais imprévisibles. Vous réfléchissez au renouvellement de votre véhicule. Seulement vous aimez le luxe et avez des rêves de grandeur dans vos acquisitions. Il est conseillé de laisser passer quelques jours et réfléchir.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Un de vos proches collaborateurs vous met des bâtons dans les roues. Vous subissez une mauvaise influence, on vous jalouse. Vénus vous conseille de vous méfier des apparences sans pour autant devenir parano. Aujourd'hui, surveillez vos arrières.

Votre situation financière n'est pas négative du tout, cependant n'oubliez pas de faire des petites vérifications de temps à autre dans la journée, une dépense oubliée pourrait mettre un petit bazar dans vos comptes. À part cela, tout se passe bien.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous travaillez bien tout en étant intransigeant. Vous attendez des performances de la part des collaborateurs. Pourtant ils ne travaillent pas au même rythme que vous. De l'irritabilité peut se faire sentir et relancer une relation tendue avec un collègue.

Pensez à faire passer les factures avant les loisirs. Vous êtes irrité par ces sacrifices, mais des concessions sont encore nécessaires. Votre revenu vous paraît insuffisant. Votre volonté pourrait fléchir lors d'un shopping et face à des articles de mode.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous bénéficiez d'une forte créativité ainsi que d'une très forte intuition. Ces deux atouts vous permettent de créer, d'innover, de proposer du jamais vu. Vous marquez des points, même si le résultat ne se fera pas sentir tout de suite. Ayez confiance !

Votre travail est sans nul doute votre meilleure source de revenus. Vous pourriez avoir l'agréable surprise de recevoir une prime ou de voir votre carrière progresser. Toutefois, ne vous emballez pas et ne dépensez rien avant d'avoir constaté que les sommes promises sont bien arrivées sur votre compte !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Les conditions de travail sont désorganisées et la communication fait défaut. La Lune et Neptune en Poissons ne vous donnent pas satisfaction et vous font espérer un avenir professionnel meilleur. Un déséquilibre se fait sentir dans la répartition des tâches.

La gestion des finances est sujette à des dépenses guidées par des pulsions et les émotions. Les achats peuvent être dédiés à des produits liés à la décoration ou aux loisirs. Peu d'économies restent possibles, heureusement, la stabilité se maintient.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Dans votre profession, il est l'heure de vous affirmer beaucoup plus. Les nombreux encouragements de vos supérieurs hiérarchiques vous permettent de prendre de l'assurance. On vous confie des tâches à responsabilités, vous êtes convaincant.

Vous trouvez que le fait de mettre un petit pécule de côté pour les périodes un peu compliquées c'est une bonne idée. Secrètement vous constituez votre tirelire, lorsqu'elle aura suffisamment grossi, vous révélez cette belle surprise à votre famille.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous devez trouver des réponses à des situations. Votre poste professionnel est mené avec une bonne gestion et vos collègues vous sollicitent pour régler d'autres problématiques. Il faut fixer des limites, car l'un de vos collègues peut vous envahir.

Pour faire plaisir à vos proches ou à votre conjoint, vous pourriez craquer sur des articles qui ne sont pas prévus sur le budget. Votre générosité est l'une des causes qui entraînent les frais superflus et peu d'économies sont possibles pour le moment.



Poisson (19 février - 21 mars)

Décidément, il y a un contentieux qui dure entre vous et un supérieur... Cela nuit au climat et votre concentration s'en trouve affaiblie. Cependant, Saturne vient à votre secours et vous aide à mieux vous recentrer dans les moments les plus délicats.

Une bonne nouvelle pourrait vous parvenir concernant un reliquat de salaire ou de prime que vous n'espérez plus. Cette somme vous aidera à faire face à une dépense imprévue, mais inévitable. Épargnez-la pour les moments difficiles.

**Promo
Modem 4G**



Proche de vous

29 000 FCFA

au lieu de ~~39 900F~~

- 25%

**JUSQU'À 10 APPAREILS
CONNECTÉS EN SIMULTANÉ**



4G



Proche de vous

**5 Go
offerts**



SPiRiT

Jusqu'au 30 juin 2020

Profitez du meilleur de l'Internet mobile pour vos **smartphones, tablettes et ordinateurs** avec une vitesse de connexion allant jusqu'à **150 Mbit/s**.

Rendez-vous dans nos agences.

service client : 6700

www.malitel.ml

www.facebook.com/malitel.official